



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Crise sanitaire de 2020 et ses suites : que nous apprennent les données de la DEPP ?

Coordination de la synthèse Philippe Wuillamier avec les bureaux DEPP A1,
B1, B2, B3 et B4

Synthèses de la DEPP

n° 5 - Juin 2022 (mise à jour novembre 2022)

Crise sanitaire de 2020 et ses suites : que nous apprennent les données de la DEPP ?



Cet ouvrage est édité par le ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Rédaction en chef
Philippe Wuillamier

Directrice de la publication
Fabienne Rosenwald

Coordination de la synthèse Philippe Wuillamier avec les bureaux
DEPP A1, B1, B2, B3 et B4

ISBN / e-ISBN
ISSN : 2779-3532

SOMMAIRE



Les dispositifs statistiques de suivi de la crise sanitaire et de ses suites 7

➤ 1. Le vécu de la période de fermeture des classes de mars à mai 2020..... 10

1.1 Des premiers résultats généraux 11

1.2 Le vécu des élèves..... 12

1.3 Le vécu du confinement du printemps 2020 d'après les directeurs d'école et les inspecteurs du premier degré 16

Les inspecteurs nettement plus satisfaits que les directeurs d'école de la gestion de la mise en œuvre de la continuité pédagogique 16

Un tiers des directeurs d'école ont accueilli des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire 17

Le confinement a nécessité davantage d'autonomie 18

Des temps d'échange fréquents entre directeurs d'école et enseignants 19

Une communication satisfaisante avec les enseignants 19

Des échanges réguliers entre les inspecteurs et les directeurs d'école 20

Un jugement nuancé sur l'utilité des directives transmises aux directeurs d'école 20

1.4 Le vécu des personnels de direction et des CPE 22

Préserver un lien d'apprentissage est la première des priorités 22

La communication avec les élèves a été très importante 22

Plus de 90 % de l'ensemble des élèves ont été suivis 23

Les élèves ont rencontré des difficultés à organiser leur travail 24

La communication avec les parents d'élèves a été régulière 26

La mise en œuvre de la continuité pédagogique a eu un impact positif sur 27

... les compétences numériques des élèves et la collaboration entre eux 27

... les compétences numériques des enseignants et la cohésion d'équipe 27

... le lien avec les familles et la reconnaissance des métiers 27

1.5 Le vécu des enseignants 28

➤ 2. Le retour en classe et les effets sur les acquis des élèves aux rentrées 2020 et 2021 31

2.1 Les priorités à la rentrée 2020 31

2.2 Les effets sur les acquis des élèves 32

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.2.1 Une première mesure en CP, CE1 et 6 ^e en septembre 2020 : comparaison avec les résultats observés en septembre 2019..... | 32 |
| 2.2.2 Une seconde mesure à mi- CP en janvier 2021 : comparaison avec les résultats observés en janvier 2020 | 33 |
| 2.2.3 Une troisième mesure à l'entrée en CP et CE1 en septembre 2021 : comparaison avec les résultats observés en septembre 2019 et 2020..... | 35 |

↘ 3. Les effets sur l'insertion professionnelle des lycéens et apprentis 37

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.1 La situation des lycéens et apprentis des formations professionnelles six mois après leur sortie de formation en juillet 2019 : une photographie avant la crise sanitaire..... | 37 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.2 La situation des lycéens et apprentis des formations professionnelles douze mois après leur sortie de formation en juillet 2019 : une description de la situation en juillet 2020 au sortir du premier confinement | 37 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.3 La situation des lycéens et apprentis des formations professionnelles six mois après leur sortie de formation en juillet 2020 : une mesure des effets immédiats de la crise en janvier 2021..... | 38 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.4 La situation des lycéens et apprentis des formations professionnelles douze mois après leur sortie de formation en juillet 2020 : une description de la situation en juillet 2021 au sortir de la crise..... | 40 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP 42

| | |
|---------------------------------------------------|----|
| Notes d'information et documents de travail | 42 |
|---------------------------------------------------|----|

Les dispositifs statistiques de suivi de la crise sanitaire et de ses suites

La période de fermeture de l'ensemble des écoles, collèges et lycées de France de mars à mai 2020 est un événement unique dans l'histoire de l'école de notre pays.

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, la DEPP, service statistique du ministère en charge de l'éducation, s'est mobilisée pour apporter un éclairage sur la crise sanitaire et ses conséquences.

Pour cela, elle a imaginé différentes approches, soit en mettant en place de nouvelles opérations, soit en exploitant des dispositifs déjà existants, soit en rajoutant des questions à des enquêtes déjà prévues. L'ensemble des données ainsi mobilisées vise à rendre compte des conditions d'enseignement et d'apprentissage face à la crise sanitaire et à évaluer certains impacts sur les parcours scolaires et l'insertion professionnelle des élèves et des apprentis.

Au regard des enjeux posés par la crise sanitaire en matière d'inégalités sociales, ces approches se sont attachées en particulier à **documenter les écarts observés selon les situations sociodémographiques des élèves et les caractéristiques de leur contexte de scolarisation.**

The 2020 health crisis and its aftermath: a DEPP summary file

The period of closure of all schools, colleges and high schools in France from March to May 2020 is a unique event in the history of French schools.

The Department of Evaluation, Forecasting and Performance (DEPP), the statistical service of the Ministry of Education, has mobilized to shed light on the health crisis and its consequences.

To do this, it has devised different approaches, either by setting up new operations, or by exploiting existing systems, or by adding questions to surveys already planned. All of the data thus mobilized aims to report on teaching and learning conditions in the face of the health crisis and to evaluate certain impacts on the educational pathways and professional integration of students and apprentices.

In view of the challenges posed by the health crisis in terms of social inequalities, these approaches have focused in particular on documenting the differences observed according to the socio-demographic situations of students and the characteristics of their schooling context

Les dispositifs mobilisés par la DEPP :

| | Dispositifs spécifiques créés par la DEPP | Travaux déjà engagés et complétés en 2020 | Exploitation de dispositifs existants |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les enquêtes de mai 2020 | Ensemble de sept enquêtes auprès des familles et des acteurs du système éducatif | | |
| Les évaluations nationales CP, CE1, sixième et seconde | | Ajouts de questions spécifiques | Comparaison dans le temps des acquis des élèves |
| Un nouveau panel : DECCS | Suivi d'un panel d'élèves entrés en CP et CE1 en 2020 | | |
| Inserjeunes | | | Exploitation du dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des élèves et apprentis |
| Le panel CP 2011 | | Ajouts de questions spécifiques | |
| Le panel des élèves en situation de handicap | | Ajouts de questions spécifiques dans handipanel (évaluation des acquis des élèves) | |
| Les constats d'effectifs | Analyse de la mobilité des familles d'élèves | | Analyse des constats d'effectifs nationaux de 2020 et 2021 |
| Les dispositifs d'évaluation de politique publique | | Ajouts de questions spécifiques aux travaux ELAINE premier degré (impact de l'usage du numérique) et CP REP+ (impact de la réduction de la taille des classes) | Exploitation des données ELAINE second degré |

Un ensemble de 7 enquêtes spécifiques menées par la DEPP en mai 2020 auprès d'échantillons représentatifs de familles d'élèves du second degré et auprès de différents acteurs du système éducatif

L'objectif était de rassembler des informations de plusieurs natures sur le vécu de l'ensemble des acteurs du système éducatif pendant cette première période de confinement. Plusieurs dimensions sont abordées : l'organisation et la mise en œuvre de la continuité pédagogique, la relation pédagogique avec les élèves, les outils et ressources utilisés, le travail demandé aux élèves, les conditions de travail dans le contexte du confinement et de l'enseignement à distance.

L'interrogation des familles du panel des élèves entrés en CP en 2011

La DEPP suit ces élèves depuis 2011, et 2020 correspondant à la dernière année du collège pour la très grande majorité d'entre eux, il a été décidé de rajouter, à cette enquête, des questions sur la période du confinement.

Les données des constats de rentrée 2020 et 2021.

Leur exploitation permet de décrire l'impact de la crise en termes de décrochage et d'orientation, et de mesurer les effets sur la mobilité géographique des familles.

Le panel d'élèves en situation de handicap

La DEPP a mobilisé à cet effet le module handipanel d'évaluation des acquis des élèves en situation de handicap qu'elle suit en ajoutant des questions.

Les dispositifs d'évaluation de politiques publiques de la DEPP

Des questions ont été ajoutées dans les enquêtes des dispositifs d'évaluation du plan numérique et de la mesure de dédoublement des CP en REP+.

Les évaluations nationales exhaustives CP, CE1, sixième, seconde

L'objectif est d'éclairer la question des inégalités des acquisitions des élèves par rapport à 2019 en fonction du sexe, de l'origine sociale, de l'âge et du territoire. Les résultats des évaluations de 2020 et de 2021 ont été exploités pour estimer l'impact de la crise. De plus, des questionnaires étaient adossés aux dispositifs des évaluations nationales exhaustives.

Le Dispositif d'Évaluation des Conséquences de la Crise Sanitaire (DECCS) qui permet de suivre des panels d'élèves entrés en CP et en CE1 à la rentrée 2020

La DEPP a mis en place un suivi longitudinal d'environ 1 000 écoles, à partir de septembre 2020, sur deux ans. Une enquête a été administrée auprès des familles à la rentrée, puis en janvier 2021 auprès des élèves, des directeurs et des enseignants. Dans ce cadre, deux cohortes d'élèves (CP et CE1) sont suivies et participent à des évaluations *ad hoc* en fin de CP et fin de CE1.

Le nouveau dispositif InserJeunes pour suivre l'insertion des élèves et apprentis sortants du système éducatif en juillet 2019 et 2020

Début 2021, la DEPP a publié les premiers résultats du nouveau dispositif de mesure de l'insertion des sortants (en 2019) de voie professionnelle sur le marché du travail, InserJeunes. Ce dispositif donne des mesures successives du taux d'emploi des jeunes à différentes dates : janvier 2020 (pré-confinement), juillet 2020 (post-confinement) et janvier 2021. La comparaison des deux premiers points permet d'analyser comment l'emploi des jeunes sortants a été affecté par la période de confinement (mars-juin 2020). Le point de janvier 2021 permet en plus de comparer deux générations, puisqu'on dispose à cette date du taux d'emploi des élèves sortis du système éducatif en juin 2019 (donc non concernés par le confinement au moment de leur sortie) et de ceux sortis en juin 2020 (juste après le premier confinement).

Certaines études viendront compléter les premières publications de la DEPP, mais les données disponibles permettent aujourd'hui de rassembler dans ce dossier de synthèse plusieurs travaux déjà très significatifs pour décrire le vécu de la période de fermeture des classes par les élèves, les familles et les personnels des écoles, collèges et lycées. Ils permettent également de décrire le ressenti des professeurs, des élèves et des familles au moment du retour en classe de septembre 2020 et d'examiner les effets de la crise sanitaire sur les acquis des élèves, tant en 2020 qu'en 2021. Enfin, ils décrivent aussi les effets en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle des élèves et apprentis de la voie professionnelle.

↳ 1. Le vécu de la période de fermeture des classes de mars à mai 2020

S'appuyant sur **sept enquêtes différentes qu'elle a menées au mois de mai 2020, auprès de plus de 100 000 personnes**, la DEPP a publié en juillet 2020 un [premier dossier pour approcher cette période](#). Les résultats concernaient uniquement la période de confinement de mars à mai 2020, et en aucun cas la période postérieure.

Ces enquêtes ont été menées pour rassembler des informations de plusieurs natures sur le vécu de cette période de fermeture des classes par l'ensemble des acteurs du système éducatif. Les questions que l'on pouvait se poser à ce moment-là étaient nombreuses. Comment les écoles, collèges et lycées se sont-ils organisés pendant la période de confinement ? Comment se sont organisées les relations avec les élèves, leurs parents ? Entre les différents personnels de l'Éducation nationale ? Quel bilan en termes d'apprentissage, d'autonomie, du point de vue des enseignants, des cadres éducatifs, des parents, des élèves ? Quelle proportion de leurs élèves les professeurs estiment-ils n'avoir pas pu suivre pendant la période de confinement ? Qui sont ces élèves ? Quelles ont été les priorités pédagogiques ? Les moyens et méthodes pédagogiques utilisées ? Quelle a été la place du numérique ? Les directives ont-elles été claires ? Les moyens suffisants ? Quelles disparités selon la situation socio-économique des familles ou leur composition, les conditions de vie des élèves, selon les enseignants, selon les établissements et les territoires ? Cette période a-t-elle été source de stress ? De modification des missions ? D'évolution des méthodes de travail ? Comment a-t-elle été vécue au sein des familles ? Quelles incidences futures positives sur les relations entre l'école et les familles ? Entre les acteurs des établissements ? Avec et entre les élèves ?

Le dispositif d'enquête comportait :

- une enquête auprès d'un échantillon représentatif de parents d'élèves du second degré et de leurs enfants (échantillon de 50 000 familles),
- une enquête auprès de l'ensemble des personnels de direction,
- une enquête auprès de l'ensemble des inspecteurs du premier et du second degré,
- une enquête auprès d'un échantillon représentatif de professeurs du second degré (échantillon de 20 000 enseignants),
- une enquête auprès de l'ensemble des conseillers principaux d'éducation,
- une enquête auprès d'un échantillon représentatif de directeurs d'école (échantillon de 10 000 directeurs),
- une enquête auprès d'un échantillon représentatif de professeurs du premier degré (échantillon de 20 000 enseignants).

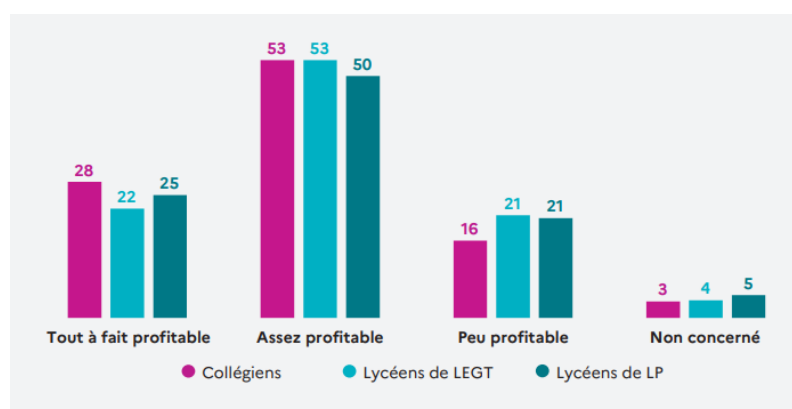
D'autres données collectées à la rentrée de septembre 2020 peuvent être mobilisées pour rendre compte des conditions d'enseignement et d'apprentissage au printemps 2020. Elles sont tirées des enquêtes réalisées par la DEPP dans le cadre des évaluations nationales exhaustives où tous les élèves de CP, CE1, sixième et seconde ont été interrogés sur leur vécu de la période et d'une interrogation des familles des élèves de CP et CE1 suivis dans le cadre du panel de 1 000 écoles du dispositif DECCS.

1.1 Des premiers résultats généraux

La première publication proposée par la DEPP à propos de la crise sanitaire a pris la forme d'un dossier intitulé « [Continuité pédagogique période de mars à mai 2020 : enquêtes de la DEPP auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale. Premiers résultats](#) » paru en juillet 2020, qui offre une exploitation synthétique de résultats portant sur des sujets communs à l'ensemble des sept enquêtes administrées en mai 2020 aux familles et aux acteurs du système éducatif.

Adossée à ce dossier, une Note d'information intitulée « [Crise sanitaire de 2020 et continuité pédagogique : les élèves ont appris de manière satisfaisante](#) » indique ainsi que près de huit parents sur dix considèrent que les activités scolaires proposées à leur enfant pendant la période de confinement de mars à mai 2020 étaient profitables (Figure 1) et que sept professeurs sur dix se déclarent globalement satisfaits de la façon dont leurs élèves ont appris au cours de la période.

FIGURE 1 • Avis des parents de collégiens et de lycéens sur les activités scolaires proposées à leur enfant par les enseignants, en %



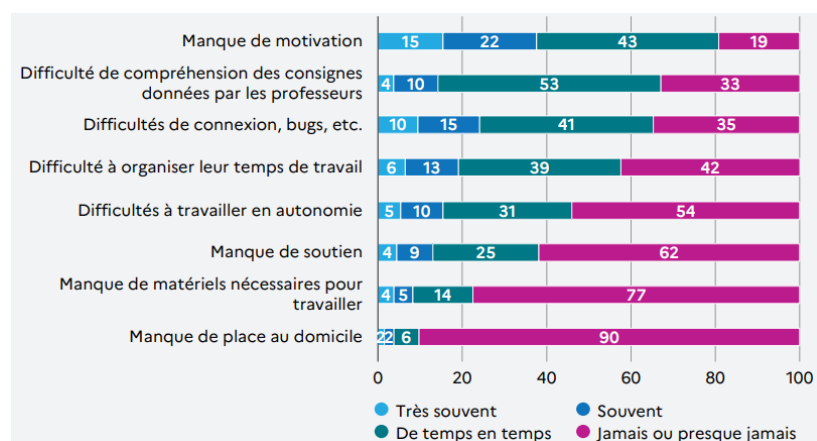
Lecture : Pour 28 % des parents de collégiens, les activités scolaires proposées par les enseignants ont été tout à fait profitables pendant la période de confinement, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Les collégiens et lycéens, quant à eux, déclarent très majoritairement avoir rencontré peu fréquemment des difficultés matérielles ou d'organisation pour conduire le travail scolaire attendu (Figure 2). En revanche, un tiers d'entre eux dit avoir manqué fréquemment de motivation pour le réaliser.

FIGURE 2 • Difficultés rencontrées vis-à-vis du travail scolaire selon les collégiens et lycéens, en %



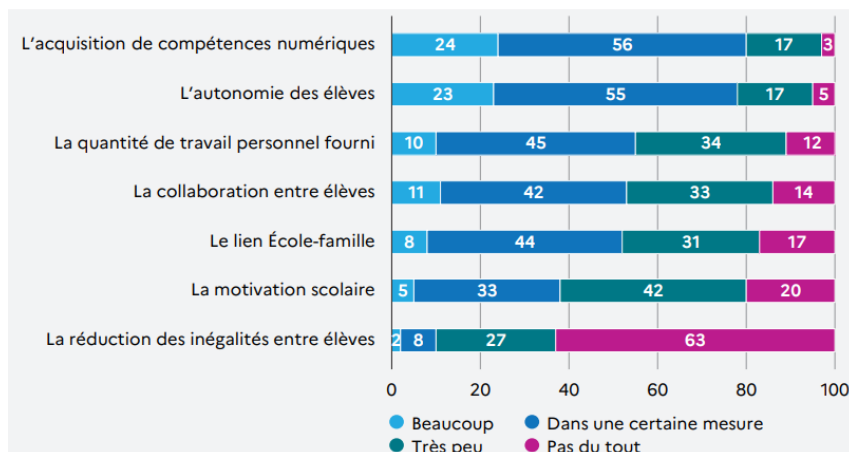
Lecture : 15 % des collégiens et lycéens déclarent avoir très souvent éprouvé un manque de motivation pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Interrogés sur l'impact éventuel de l'enseignement à distance, les enseignants soulignent les progrès attendus pour les élèves en termes d'autonomie et de maîtrise des outils numériques (illustration avec la **Figure 3** pour le second degré). Les parents confirment ce gain en autonomie et estiment aux deux tiers que leur enfant a maintenu son niveau d'apprentissage. Ils sont six sur dix à considérer qu'il a découvert de nouvelles méthodes au cours de la période de mise en œuvre de la continuité pédagogique.

FIGURE 3 • Les impacts positifs sur les élèves selon les enseignants du second degré, en %



Lecture : 56 % des enseignants du second degré estiment que la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020, pourrait, dans une certaine mesure, avoir une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques par les élèves.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

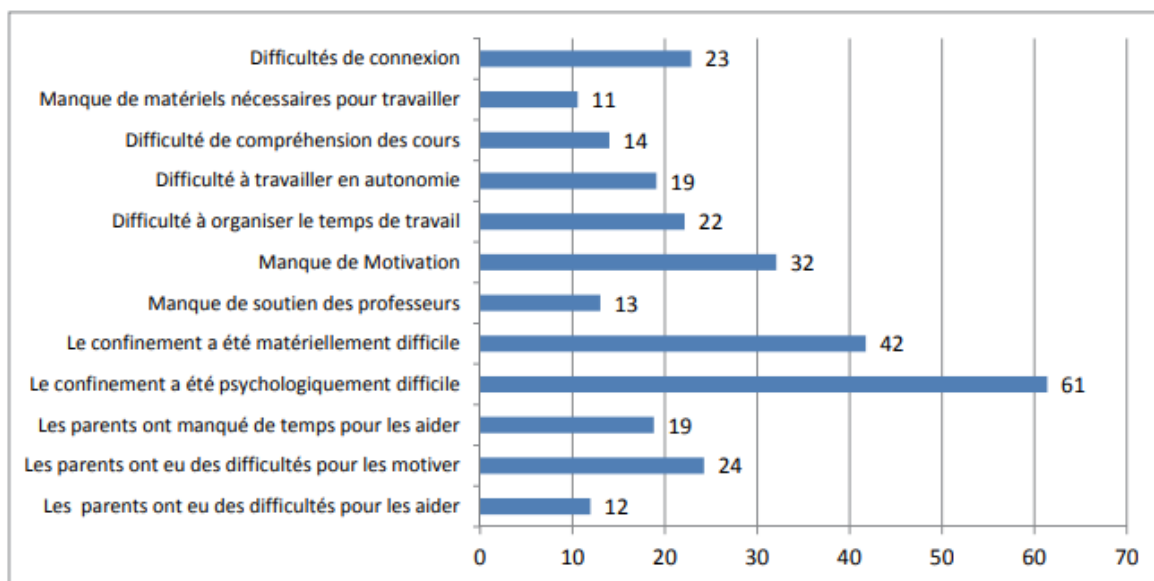
Au second semestre 2020 et en 2021, des publications complémentaires, présentées ci-après, ont eu lieu pour étayer certaines analyses et certains indicateurs.

1.2 Le vécu des élèves

L'exploitation de l'interrogation d'un échantillon représentatif de familles d'élèves du second degré en mai-juin 2020 a permis de publier en novembre 2020 une Note d'information intitulée [« Confinement : un investissement scolaire important des élèves du second degré, essentiellement différencié selon leur niveau scolaire »](#), puis en décembre 2020 un dossier intitulé [« Pendant le confinement, c'est avant tout le niveau scolaire des élèves du second degré qui a pesé sur le vécu de la continuité pédagogique »](#).

Ces publications font le bilan d'une part de la manière dont les élèves ont travaillé au cours de la période de mise en œuvre de la continuité pédagogique entre mars et mai 2020 et d'autre part des conditions dans lesquelles ce travail a été effectué (**Figure 4**).

FIGURE 4 • Conditions de réalisation du travail scolaire des élèves du second degré, en %



Lecture : 23 % des parents des élèves du second degré ont déclaré avoir rencontré « souvent » ou « très souvent » des difficultés de connexion.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Pendant cette période, près de quatre élèves du second degré sur dix ont déclaré avoir consacré en moyenne au moins trois heures par jour à leur travail scolaire. Les élèves qui ont travaillé le plus sont plus nombreux parmi ceux qui, selon leurs parents, sont de bons ou excellents élèves. Les filles et les élèves de milieu très favorisé ont également travaillé davantage. **Outre la quantité, la manière dont les élèves ont travaillé a également différencié, selon le niveau scolaire.** Un quart des élèves du second degré a été entièrement autonome pour travailler et parmi ceux qui ne l'étaient pas, la majorité était aidée par la famille (85 %) (**Tableau 1**). En l'absence d'autonomie, l'accompagnement des parents dans la réalisation du travail scolaire a été plus fréquent chez les élèves ayant des difficultés scolaires (92 %) que chez les élèves d'excellent niveau (79 %), chez les garçons (69 %) que chez les filles (58 %) et, dans une moindre mesure, chez les élèves de milieu favorisé (89 %) que chez ceux de milieu défavorisé (81 %). Selon les parents, ce travail scolaire a mieux profité aux meilleurs élèves et aux filles. Par ailleurs, à niveau scolaire équivalent, les parents d'élèves de milieu très favorisé déclarent moins souvent que ceux des élèves de milieu défavorisé que le travail scolaire a été utile à leur enfant.

TABLEAU 1 • Réalisation du travail scolaire pendant la période de confinement des élèves du second degré, selon leurs parents

| | Entièrement Autonome | Non autonome | | |
|----------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|------------------------|-----------|
| | | Aidés régulièrement | Aidé occasionnellement | Non aidé |
| Sexe | | | | |
| Garçon | 21 | 38 | 31 | 9 |
| Fille | 30 | 24 | 33 | 12 |
| Niveau scolaire | | | | |
| Grosses difficultés | 13 | 56 | 24 | 7 |
| Peu de difficultés | 20 | 40 | 31 | 9 |
| Bon élève | 28 | 27 | 35 | 10 |
| Excellent élève | 36 | 16 | 35 | 14 |
| Niveau de scolarisation¹ | | | | |
| Collège | 15 | 42 | 33 | 10 |
| LEGT | 43 | 13 | 32 | 12 |
| LP | 34 | 25 | 30 | 10 |
| Origine sociale de la personne de référence | | | | |
| Défavorisée | 25 | 34 | 27 | 14 |
| Moyenne | 26 | 33 | 31 | 10 |
| Favorisée | 26 | 30 | 36 | 7 |
| Très favorisée | 27 | 27 | 39 | 8 |
| Types de famille | | | | |
| En couple | 24 | 31 | 34 | 11 |
| Garde alternée | 26 | 32 | 37 | 5 |
| Monoparentale | 31 | 32 | 26 | 11 |
| Mode de travail de la mère pendant le confinement | | | | |
| N'a pas travaillé | 25 | 33 | 29 | 12 |
| A travaillé en présentiel | 29 | 30 | 32 | 9 |
| A travaillé à distance | 24 | 28 | 39 | 9 |
| Ensemble | 26 | 31 | 32 | 11 |

1. LEGT : lycée général et technologique ; LP : lycée professionnel.

Lecture : 26 % des élèves du second degré étaient entièrement autonomes pour effectuer leur travail scolaire pendant la période de confinement, selon leurs parents.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

En plus de la manière dont les collégiens et lycéens ont travaillé, leurs parents ont été interrogés sur plusieurs autres aspects permettant de décrire leur vécu et celui de leur enfant par rapport à la continuité pédagogique. Pour analyser ce vécu, quatre dimensions sont définies : la capacité d'adaptation des élèves au nouveau mode de travail scolaire, le degré de satisfaction des parents sur la manière dont leur enfant a appris, leurs opinions en lien direct avec la réalisation du travail scolaire et leur ressenti sur les conditions générales du confinement. **Les conditions dans lesquelles les élèves ont travaillé** sont plus ou moins différenciées selon leurs caractéristiques scolaires et sociodémographiques, mais quelle que soit la dimension analysée, elles **sont nettement plus favorables pour les meilleurs élèves que pour ceux ayant des difficultés scolaires**. L'origine sociale des élèves a également pesé sur le vécu de la continuité pédagogique, mais moins fortement. À caractéristiques comparables, les conditions matérielles et celles liées directement à la réalisation du travail scolaire ont été moins favorables dans les milieux défavorisés. À l'inverse, **les opinions des parents sur la capacité de leur enfant à s'adapter au nouveau mode de travail et leur ressenti en termes d'utilité d'apprentissage ont été plus positifs chez les parents d'élèves issus de milieu défavorisé que chez ceux issus de milieu favorisé**. Ce sont aussi les filles qui se sont mieux adaptées que les garçons au nouveau mode de travail mais les garçons ont rencontré moins de difficultés liées directement à la réalisation de leur travail scolaire. En outre, si les collégiens ont mieux progressé dans les apprentissages que les lycéens, ils étaient plus nombreux à avoir des difficultés pour réaliser leur travail et se sont beaucoup moins bien adaptés au nouveau mode de travail pendant le confinement.

Lors de la rentrée 2020, dans le cadre des évaluations nationales exhaustives, tous les élèves de CP, CE1, sixième et seconde ont été interrogés sur la période de confinement, de mars à avril 2020. L'exploitation de leurs réponses a donné lieu à la publication en avril 2021 d'une Note d'information intitulée « [Dispositif d'évaluation des conséquences de la crise sanitaire : comment les élèves ont-ils vécu le confinement de mars-avril 2020 ?](#) ».

La majorité d'entre eux se trouvaient alors respectivement en classe de grande section, CP, CM2 et troisième. Le ressenti est très différent selon l'âge des élèves mais aussi selon leur sexe ou leur lieu de scolarisation. Quelles que soient les dimensions interrogées, **les filles ont moins bien vécu le confinement que les garçons. La peur du coronavirus a plus touché les élèves plus jeunes, les filles et les élèves scolarisés en éducation prioritaire.** Le confinement a été jugé long, ennuyeux et a généré de la frustration par manque de relations sociales avec les amis, particulièrement pour les élèves de CM2 (**Tableau 2**) et pour les filles, quel que soit le niveau de scolarisation concerné. Les difficultés à travailler à domicile ont été plus ressenties par les élèves scolarisés dans un réseau d'éducation prioritaire.

TABLEAU 2 • Perception du confinement par les élèves de CM2 selon le sexe et le secteur de l'établissement, en %

| | Peur du coronavirus | Confinement trop long | Sentiment d'ennui | Satisfaction de rester tout le temps à son domicile | Sentiment de manque des copains et des copines | Facilité de travail au domicile | Préférence pour le travail au collège |
|-----------------------------------|---------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| Sexe | | | | | | | |
| Filles | 43,6 | 75,1 | 56,3 | 29,4 | 87,0 | 58,2 | 84,1 |
| Garçons | 31,1 | 62,5 | 47,0 | 41,8 | 77,3 | 59,3 | 73,0 |
| Secteur de l'établissement | | | | | | | |
| Public hors éducation prioritaire | 36,7 | 69,6 | 52,2 | 35,3 | 83,5 | 59,0 | 79,4 |
| REP | 41,1 | 65,0 | 49,1 | 38,3 | 74,1 | 56,3 | 74,1 |
| REP+ | 41,4 | 61,4 | 47,3 | 38,9 | 68,4 | 54,9 | 71,1 |
| Privé sous contrat | 34,8 | 69,1 | 51,1 | 34,8 | 86,0 | 60,8 | 79,2 |
| Ensemble | 37,1 | 68,5 | 51,4 | 35,8 | 82,0 | 58,8 | 78,3 |

Lecture : 37,1 % des élèves de CM2 déclarent avoir eu peur du coronavirus pendant la première période de confinement.

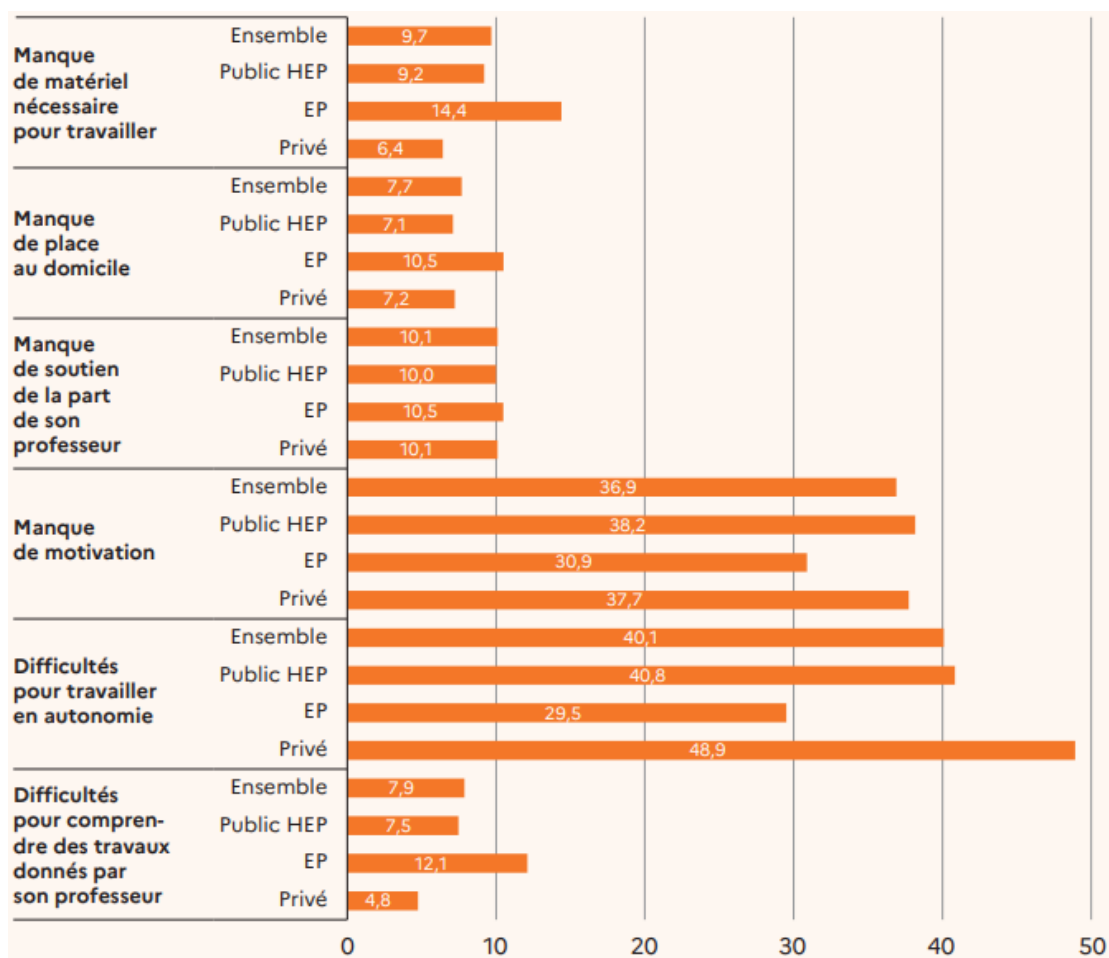
Champ : Élèves en sixième à la rentrée 2020, France métropolitaine + DROM + Polynésie française + Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : Questionnaire adossé aux évaluations nationales exhaustives de sixième 2020, DEPP-MENJS.

La Note d'information intitulée « [Confinement et fermeture des écoles au printemps 2020 : le vécu des familles d'enfants scolarisés en CP et en CE1](#) » et publiée en janvier 2022 rend compte de l'interrogation d'un échantillon représentatif de parents d'élèves de CP et de CE1 pour identifier les différents contextes dans lesquels les apprentissages se sont poursuivis et pour recueillir des informations sur le vécu de cette période par les familles (quand les élèves étaient respectivement en grande section de maternelle ou en CP). Cette étude, pour tenter de répondre à ces interrogations, s'appuie sur les réponses apportées par 22 628 familles à un questionnaire proposé dans le cadre du suivi du panel DECCS lancé par la DEPP à la rentrée scolaire 2020. Celui-ci portait sur la façon dont les familles avaient vécu la période de fermeture des écoles, la reprise de la scolarité après le confinement et, enfin, la rentrée de septembre 2020.

Les parents ont réaménagé leur temps afin de s'occuper davantage de leurs enfants, que ce soit pour leur travail scolaire ou leurs loisirs. **Le confinement a été vécu plus difficilement par les familles en éducation prioritaire en termes d'effets psychologiques et en termes de conditions matérielles mais pas en ce qui concerne les relations avec l'école.** En effet, quel que soit le secteur, selon les parents, la quantité de travail donnée par les professeurs était globalement adaptée et le soutien des professeurs n'a pas fait défaut. En outre, sept sur dix considèrent que leur enfant a progressé et un sur deux qu'il a acquis de l'autonomie ou découvert de nouvelles méthodes d'apprentissage. Pendant cette période, les principales difficultés rencontrées par les enfants pour travailler ont été, selon leurs parents, le manque d'autonomie et de motivation, de façon moins prononcée en éducation prioritaire (**Figure 5**). Si un parent sur deux se dit stressé par rapport au retour à l'école en septembre 2020, leur niveau de confiance dans la réussite scolaire de leurs enfants reste très élevé puisqu'il est supérieur à 86 % quel que soit le secteur de scolarisation.

FIGURE 5 • Les difficultés rencontrées par les enfants pendant le confinement, en %



Lecture : 9,7 % des parents interrogés, estiment que leur enfant a manqué de matériel nécessaire pour travailler.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Deccs Famille 2020.

1.3 Le vécu du confinement du printemps 2020 d'après les directeurs d'école et les inspecteurs du premier degré

Les directeurs d'école et les inspecteurs de l'Éducation nationale du premier degré portent un jugement globalement positif sur la gestion de la continuité pédagogique entre mars et mai 2020. Malgré la fermeture des écoles, six directeurs d'école sur dix ont continué à travailler au sein de leur école, qu'ils soient mobilisés ou non pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Au cours de cette période, ils ont pu assurer les conseils des maîtres et les conseils des maîtres de cycle, et échanger fréquemment avec les enseignants et les parents d'élèves. Ils ont dû faire preuve d'une plus grande autonomie qu'en temps ordinaire et prendre plus d'initiatives. Par ailleurs, la communication entre les différents acteurs de l'Éducation nationale est jugée plutôt satisfaisante tant par les directeurs d'école que par les inspecteurs. Dans le cadre des mesures nationales, les directives sont jugées opérationnelles et adaptées, mais les avis sont plus nuancés sur leur cohérence et leur précision.

Les inspecteurs nettement plus satisfaits que les directeurs d'école de la gestion de la mise en œuvre de la continuité pédagogique

86 % des inspecteurs (IEN) disent être assez ou très satisfaits de la gestion de la continuité pédagogique au sein de l'Éducation nationale lors de la fermeture des écoles, entre mars et mai 2020. Cette proportion est de 54 % chez les directeurs d'école. La majorité des directeurs d'école ont exercé au sein de leur école lors du premier confinement : 26 % régulièrement et 33 %

ponctuellement. Ces taux sont plus élevés dans le secteur privé sous contrat. 57 % des directeurs d'école privée ont exercé régulièrement à cette période et 29 % ponctuellement.

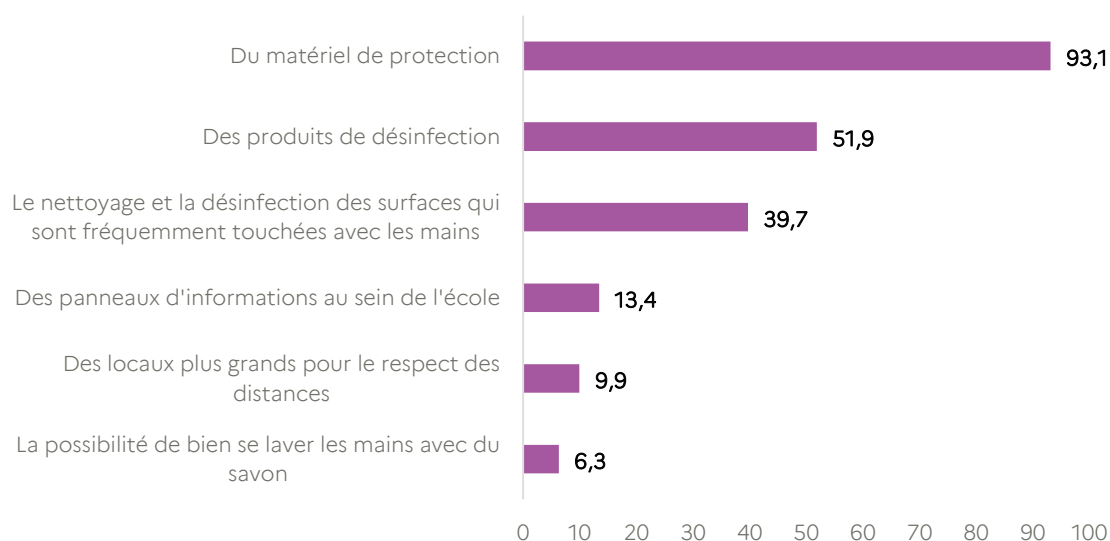
Un tiers des directeurs d'école ont accueilli des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire pouvaient être accueillis dans les écoles et établissements scolaires. 31 % des directeurs d'école se sont mobilisés dans ce sens. Cette mobilisation a été nettement plus importante dans le secteur privé sous contrat (64 %) et moins importante en éducation prioritaire (EP, 18 %). Au sein des écoles restées ouvertes, les directeurs d'école qui assurent aussi très souvent une charge d'enseignement, déclarent pour 75 % d'entre eux s'être mobilisés pour assurer la direction de l'école. La mobilisation y a été très importante pour les enseignants et les directeurs d'école dans le cadre de leur fonction d'enseignant (94 %). Les autres personnels ont été moins souvent mobilisés : 40 % des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), 36 % des personnels d'entretien des locaux et de restauration, 29 % des animateurs périscolaires et 11 % des personnels des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (RASSED).

Dans le cadre de cet accueil, 86 % des directeurs d'école déclarent avoir eux-mêmes dans une certaine mesure ou beaucoup, contribué à l'accueil et à la mise à disposition du matériel de protection. Des appuis ponctuels à la demande des enseignants ont été tout aussi fréquents (78 %). En outre, deux tiers des directeurs d'école ont participé à la surveillance des élèves lors des temps de pause. Les entretiens individualisés ont constitué une des contributions les moins fréquemment citées (45 % des directeurs).

Un directeur d'école sur deux déclare avoir disposé de moyens suffisants pour garantir la protection des élèves et des personnels. Les directeurs d'école mobilisés déclarant avoir manqué de moyens pointent presque à l'unanimité le manque de matériel de protection et la moitié de produits de désinfection. Quatre sur dix soulignent l'insuffisance du nettoyage et la désinfection des surfaces fréquemment touchées avec les mains (figure 6).

FIGURE 6 • Fréquence des manques observés dans les écoles pour garantir la protection des élèves et des personnels d'après les directeurs d'école n'ayant pas disposé de moyens suffisants, en %



Lecture : Parmi les directeurs d'école ayant accueilli des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise et considérant n'ayant pas disposé de moyens suffisants pour garantir la protection des élèves, pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020, 9,9 % déclarent avoir manqué de locaux plus grands pour le respect des distances.

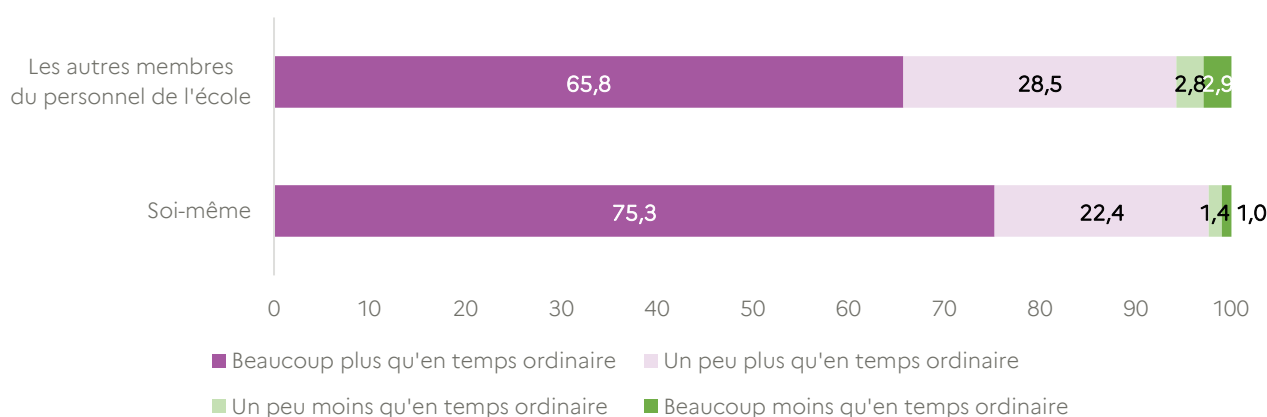
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP-MENJS, enquête sur la continuité pédagogique auprès des directeurs d'école, 2020.

Le confinement a nécessité davantage d'autonomie

Que l'école dans laquelle ils exercent ait accueilli ou non des élèves, une grande majorité des directeurs d'école estime qu'eux-mêmes et les autres membres du personnel de l'école ont dû faire preuve de plus d'autonomie et d'initiative qu'en temps ordinaire pendant la période de continuité pédagogique (figure 7).

FIGURE 7 • L'autonomie et l'initiative durant la période de continuité pédagogique d'après les directeurs d'école, en %



Lecture : 65,8 % des directeurs d'école considèrent que le personnel de l'école a fait preuve d'initiative et d'autonomie durant la période de continuité pédagogique beaucoup plus qu'en temps ordinaire, entre mars et mai 2020.

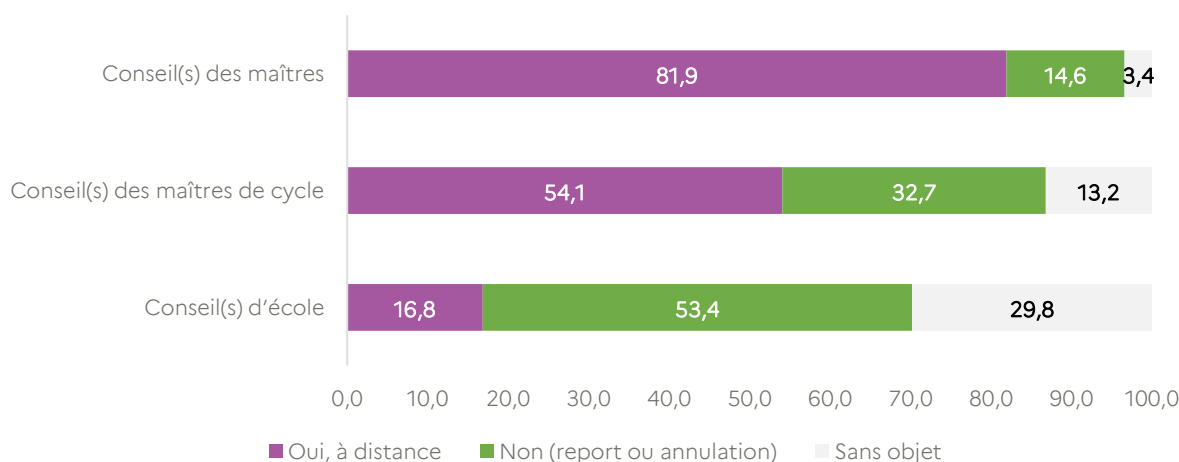
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP-MENJS, enquête sur la continuité pédagogique auprès des directeurs d'école, 2020.

Des élèves ont été dotés de matériel informatique si besoin. 16 % des directeurs d'école déclarent que leur école en a prêté, à tous les élèves ou une partie d'entre eux. Assez logiquement, les prêts ont été moins importants en proportion dans les écoles maternelles compte tenu de l'âge des élèves dans ces écoles : 4 % contre 20 % environ dans les écoles primaires et élémentaires.

Les relations avec les différents acteurs de l'Éducation nationale représentent une part importante de l'organisation et du fonctionnement des écoles. Malgré la fermeture des écoles, les conseils des maîtres ont été maintenus dans la grande majorité des cas (82 %) et les conseils des maîtres de cycle dans une moindre mesure (54 %). En revanche, 53 % des directeurs d'école déclarent que les conseils d'école ont été reportés ou annulés (figure 8).

FIGURE 8 • L'organisation des conseils d'après les directeurs d'école, en %



Lecture : 54,1 % des directeurs d'école ont maintenu à distance les conseils des maîtres de cycle durant la période de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP-MENJS, enquête sur la continuité pédagogique auprès des directeurs d'école, 2020.

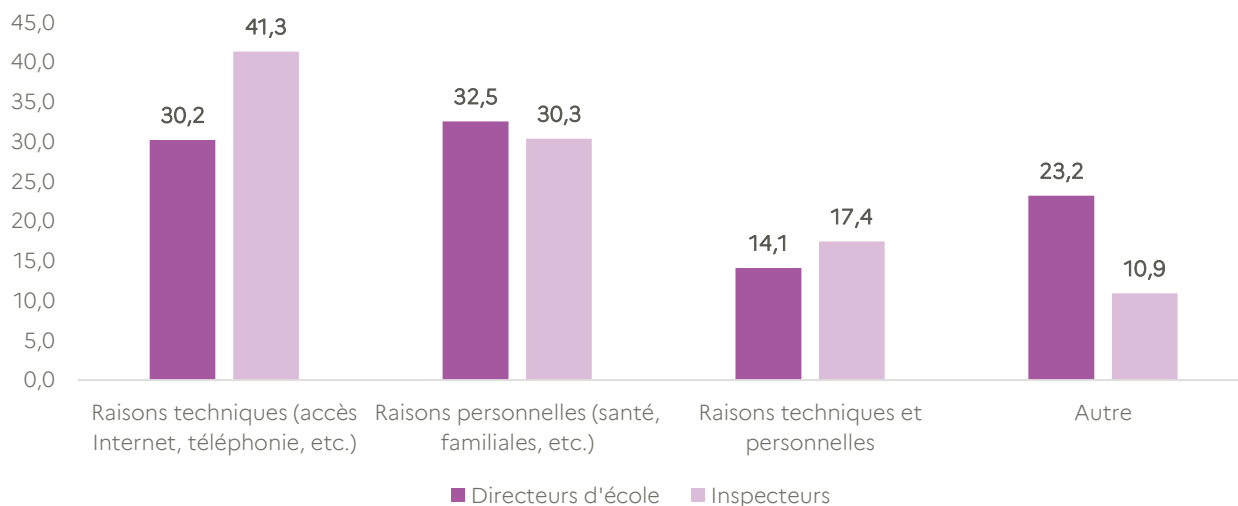
Des temps d'échange fréquents entre directeurs d'école et enseignants

Les temps d'échange les plus fréquents entre les directeurs d'école et l'équipe pédagogique sont ceux dédiés aux demandes ponctuelles des enseignants. 81 % des directeurs ont eu de tels échanges au moins une fois par semaine lors de la période de continuité pédagogique. Que ce soit lors de réunions sur le suivi des élèves, de réunions d'équipe par niveau ou par cycle d'enseignement ou lors des conseils de maîtres, un tiers des directeurs d'école a échangé au moins une fois par semaine avec les enseignants. Par ailleurs, dans les écoles disposant d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), 45 % des directeurs disent s'être appuyés sur l'équipe de suivi de scolarisation pour le suivi des élèves en situation de handicap durant la période de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020. Cet appui a été plus présent parmi les directeurs d'école hors EP que ceux en EP (47 % contre 37 % respectivement).

Une communication satisfaisante avec les enseignants

Lors du premier confinement, 96 % des directeurs d'école et 96 % des inspecteurs du premier degré estiment que la communication a été assez ou très satisfaisante avec les enseignants. Neuf directeurs d'école sur dix n'ont pas eu de difficulté à entrer en contact avec l'équipe enseignante. Lorsque cela a été le cas, c'était pour des raisons personnelles (santé, familiales, etc.) d'après trois directeurs d'école sur dix. La même proportion évoque des raisons techniques (accès Internet, téléphonie, etc.). Quant aux inspecteurs, ils évoquent principalement des raisons techniques (41 %), puis ensuite des raisons personnelles (30 %). 14 % des directeurs d'école et 17 % des inspecteurs déclarent qu'à la fois des raisons personnelles et techniques sont intervenues. Enfin, d'autres raisons que techniques ou personnelles sont également mentionnées, par 23 % des directeurs d'école et 11 % des inspecteurs (figure 9).

FIGURE 9 • Raisons des difficultés à entrer en contact avec l'équipe enseignante d'après les directeurs d'école et les inspecteurs, en %



Lecture : Parmi les directeurs d'école maternelle ayant eu des difficultés à entrer en contact avec l'équipe enseignante pendant la période de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020, 27,7 % déclarent que c'était pour des raisons techniques.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP-MENJS, enquête sur la continuité pédagogique auprès des directeurs d'école et des inspecteurs du premier degré de l'Éducation nationale, 2020.

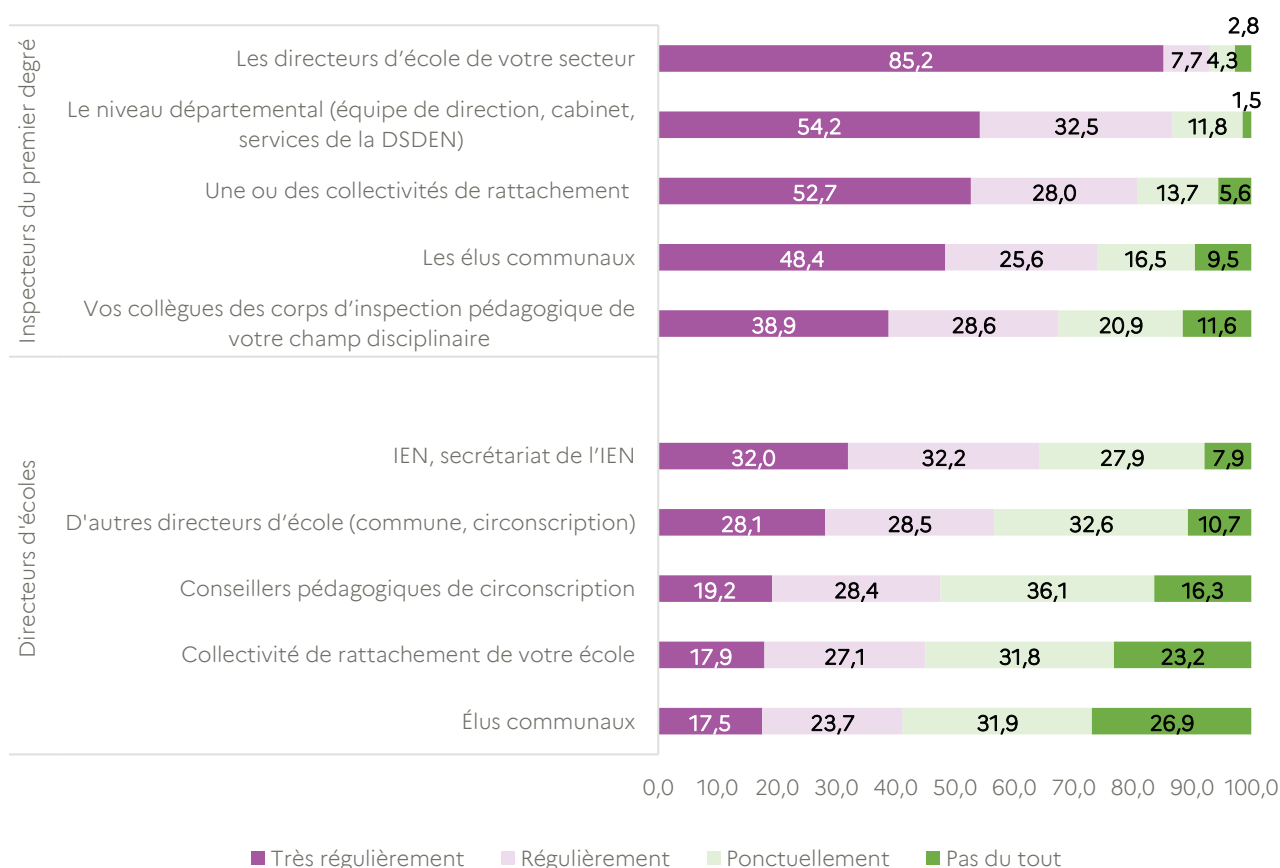
Par ailleurs, la communication entre les écoles et la circonscription est jugée positive tant par les directeurs d'école que les IEN. 85 % des directeurs d'école jugent assez ou très satisfaisante la communication avec l'équipe de circonscription et 78 % vis-à-vis des conseillers pédagogiques de circonscription. La quasi-unanimité des IEN considère que la communication avec les directeurs d'école s'est bien déroulée. En outre, pour les directeurs d'école le bilan de la communication est également positif vis-à-vis des autres personnels, que ce soit les agents de service (personnels d'entretien, cantine, agents techniques de maintenance, gardiens, etc.), les Atsem, les animateurs

périscolaires ou les infirmiers. En revanche, les avis positifs sont moins fréquents s'agissant du médecin scolaire et de l'assistante sociale (62 % et 55 % respectivement).

Des échanges réguliers entre les inspecteurs et les directeurs d'école

93 % des inspecteurs du premier degré ont échangé très régulièrement ou régulièrement avec les directeurs d'école de leur circonscription, mais probablement pas avec la totalité d'entre eux, puisque du côté des directeurs d'école, seulement 64 % déclarent avoir échangé avec l'IEN. 67 % des inspecteurs ont eu régulièrement ou très régulièrement des relations directes de travail avec des inspecteurs pédagogiques du même champ disciplinaire et 57 % des directeurs d'école avec d'autres directeurs. La communication avec les parents d'élèves a été assez ou très satisfaisante pour 92 % des directeurs d'école. Ce taux est de 98 % parmi les directeurs d'école privée. En outre, ces échanges ont été assez réguliers puisque 71 % des directeurs d'école ont communiqué au moins une fois par semaine avec les parents d'élèves (**figure 10**).

FIGURE 10 • Les principales relations directes de travail d'après les directeurs d'école et les inspecteurs, en %



Lecture : 32,0 % des directeurs d'école étaient très régulièrement en contact avec les IEN durant la période de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, premier degré.

Source : DEPP-MENJS, enquête sur la continuité pédagogique auprès des directeurs d'école et des inspecteurs du premier degré, 2020.

Un jugement nuancé sur l'utilité des directives transmises aux directeurs d'école

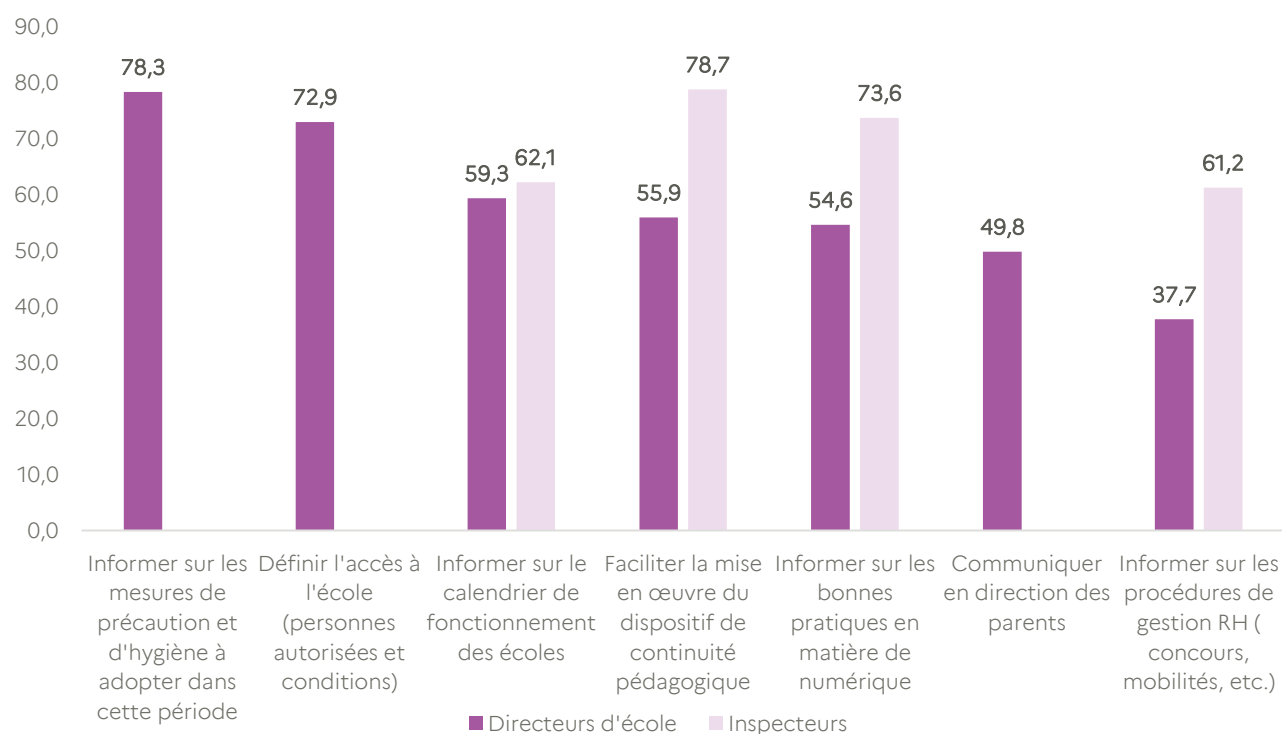
Pour mettre en œuvre la continuité pédagogique dans leur école, les directeurs tout comme les inspecteurs ont pu s'appuyer sur les directives académiques et départementales s'inscrivant dans le cadre de mesures nationales. Neuf inspecteurs du premier degré sur dix ont reçu des directives pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020. Les trois quarts des inspecteurs et la même proportion de directeurs d'école les ont reçues via une information institutionnelle (circulaire académique ou départementale). 75 % des directeurs d'école

les ont reçues par courriel collectif de la part des autorités départementales et/ou de circonscription, 63 % lors d'une réunion (à distance) des directeurs d'école de la circonscription.

La majorité des directeurs d'école jugent que les directives ont été opérationnelles et adaptées à l'école (61 % et 55 % respectivement). Cet avis est plus marqué chez les inspecteurs (74 % et 71 %). Si 57 % des inspecteurs ont trouvé les directives cohérentes, ce n'est le cas que de 45 % des directeurs d'école. 54 % des inspecteurs et 49 % des directeurs les ont trouvées précises.

La majorité des directeurs d'école estime que les directives ont été assez ou très utiles pour informer sur les mesures de précaution et d'hygiène à adopter lors de cette période (78 %) et définir l'accès à l'école (73 %). Pour plus de la moitié d'entre eux, les directives ont permis d'informer sur le calendrier de fonctionnement des écoles (59 %), faciliter la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique (56 %) ou informer sur les bonnes pratiques en matière de numérique (55 %). Sur ces trois dernières dimensions, les inspecteurs ont un avis plus positif (62 %, 79 % et 74 % respectivement). La moitié des directeurs d'école pense que ces directives ont été assez ou très utiles pour communiquer en direction des parents et seulement 38 % pour informer sur les procédures de gestion des ressources humaines (RH) contre 61 % des inspecteurs (figure 11).

FIGURE 11 • Principales utilités des directives d'après les directeurs d'école et les inspecteurs, en %



Lecture : pour 72,9 % des directeurs d'école, les directives ont été « très utiles » ou « assez utiles » pour permettre de définir l'accès de leur école pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP-MENJS, enquête sur la continuité pédagogique auprès des directeurs d'école et des inspecteurs du premier degré de l'Éducation nationale, 2020.

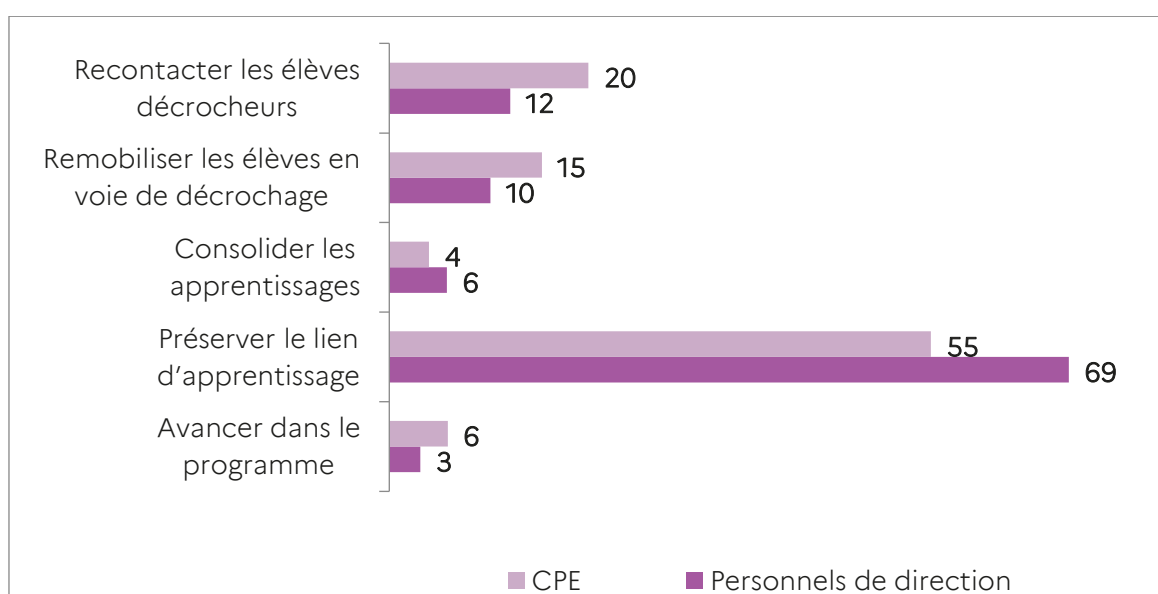
1.4 Le vécu des personnels de direction et des CPE

Préserver un lien d'apprentissage est la première des priorités

Pour la majorité des conseillers principaux d'éducation (CPE) et près de sept personnels de direction sur dix des collèges et lycées publics de France métropolitaine et des DROM, l'objectif prioritaire pendant la période de confinement liée à la crise sanitaire de mars à mai 2020 a été de préserver un lien d'apprentissage avec les élèves (**figure 12**).

Recontacter les élèves pour lesquels le lien avec l'institution scolaire s'est rompu est la deuxième réponse citée comme objectif prioritaire pour un CPE sur cinq et 12 % des personnels de direction. Parallèlement, réussir à garder le contact avec les élèves était une source de stress pour trois quart des CPE et des personnels de direction.

FIGURE 12 • Première priorité selon les personnels de direction et les CPE, en %



Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics du second degré

Lecture : 55 % des CPE déclarent que, dans leur établissement, l'objectif prioritaire était de préserver le lien d'apprentissage pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

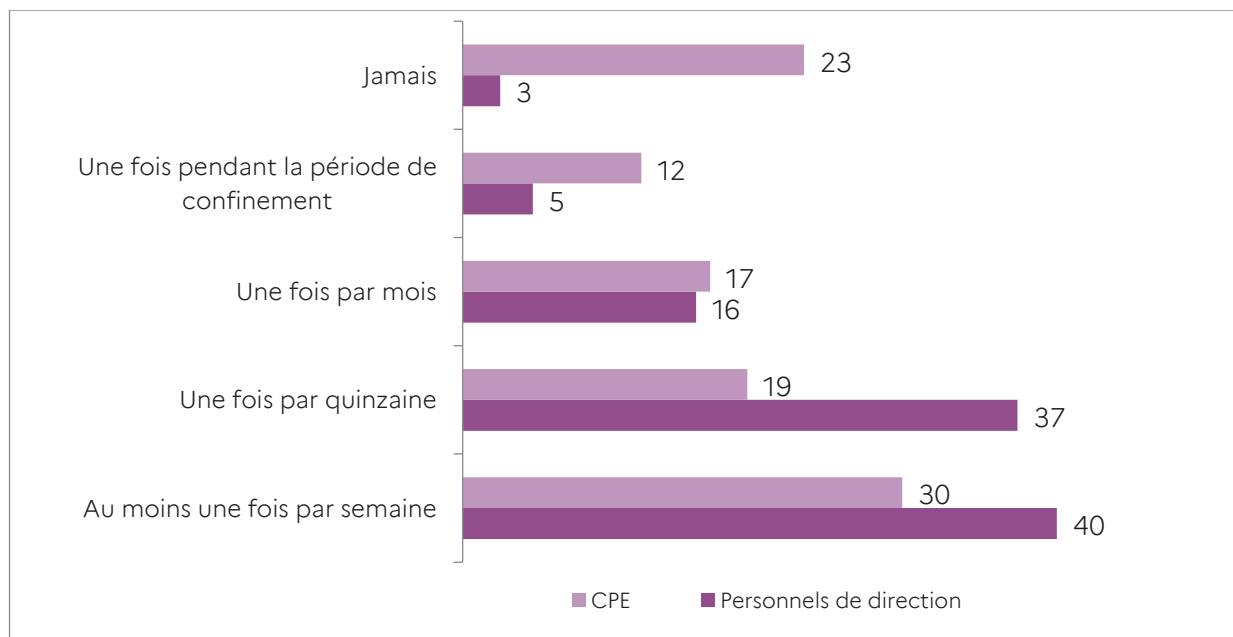
Source : DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique, 2020.

La communication avec les élèves a été très importante

Les CPE et les personnels de direction ont beaucoup communiqué avec tous les élèves ou la plupart d'entre eux pour les informer (53 % des CPE et 87 % des personnels de direction), puis pour répondre à des demandes particulières (38 % des CPE et des personnels de direction) mais aussi pour les remobiliser (39 % et 28 %). Les CPE des lycées ont plus communiqué avec tous ou la plupart des élèves pour les remobiliser (40 % en LEGT, 47 % en LP) que ceux exerçant en collège (37 % en EP et 25 % hors EP où la communication a été plus ciblée vers quelques élèves).

Les fréquences moyennes de communication des CPE avec les élèves des collèges en éducation prioritaire (EP) et des lycées professionnels (LP) d'une part et avec les élèves des collèges hors EP et des LEGT d'autre part, sont proches : environ 35 % des CPE des collèges EP et des LP ont communiqué au moins une fois par semaine (contre moins de 30 % des CPE des collèges hors EP et des LEGT) et 20 % n'ont jamais communiqué (contre 23 %) (**Figure 13**).

FIGURE 13 • Fréquence de communication avec les élèves selon les personnels de direction et les CPE, en %



Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics du second degré

Lecture : 40 % des personnels de direction déclarent avoir communiqué au moins une fois par semaine avec l'ensemble des élèves pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Source : DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique, 2020.

29 % des CPE et 18 % des personnels de direction citent le manque de motivation des élèves comme un frein à la mise en œuvre de l'enseignement à distance pour tous les élèves ou la plupart d'entre eux. C'est le cas de 43 % des CPE en collège EP et de 44 % en LP. 69 % des CPE et 77 % des personnels de direction déclarent que cela a été le cas de quelques élèves. Pour remédier à ce manque de motivation, 39 % des CPE rapportent avoir échangé avec la plupart ou tous leurs élèves afin de les remobiliser ou les motiver.

Plus de 90 % de l'ensemble des élèves ont été suivis

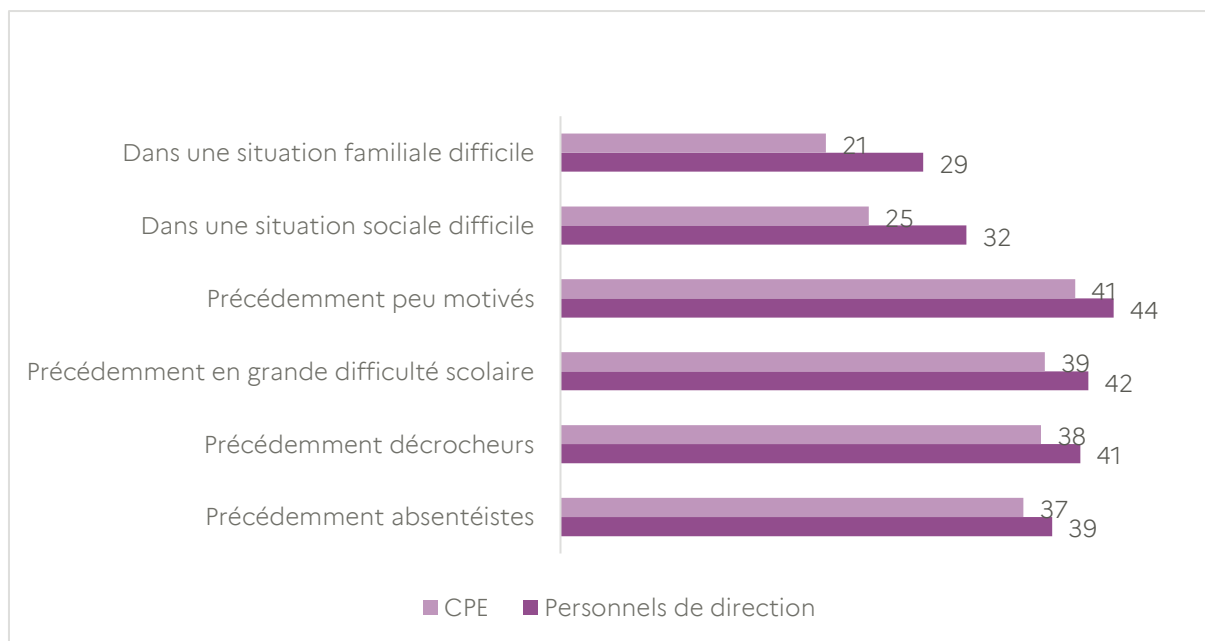
Pendant cette période de confinement, les CPE estiment qu'en moyenne 93 % des collégiens de leur établissement ont pu être suivis (94 % selon les personnels de direction). Ce taux descend à 88 % pour les collégiens en éducation prioritaire (91 % selon les personnels de direction), 91 % pour les élèves des lycées généraux et technologiques (93 % selon les personnels de direction) et 88 % pour ceux des lycées professionnels (89 % selon les personnels de direction).

Les personnels de direction et les CPE ont été interrogés sur les raisons de l'absence de suivi de ces élèves. Ne pas avoir reçu de réponse aux messages de la part des élèves ou des parents d'élèves est, pour 79 % des CPE et pour 86 % des personnels de direction, la première cause d'absence de suivi. Ne pas rendre de travaux scolaires est, pour 76 % de CPE et 85 % des personnels de direction, la deuxième raison. Ensuite, la non-participation des élèves aux cours à distance est mentionnée par 79 % des personnels de direction et 62 % des CPE. Cependant, dans les collèges en EP, l'impossibilité de rentrer en contact avec les élèves prévaut sur la non-participation aux cours à distance (deux CPE sur trois, huit personnels de direction sur dix).

Selon les personnels de direction et les CPE, les élèves n'ayant pas du tout été suivis dans le cadre de la continuité pédagogique étaient précédemment peu motivés (pour 44 % des personnels de direction et 41 % des CPE), en difficulté scolaire (42 % et 39 %), décrocheurs (41 % et 38 %) et/ou absentéistes (39 % et 37 %). Près d'un tiers des personnels de direction et un quart des CPE signalent pour les élèves n'ayant pas pu être suivis, une situation familiale et/ou sociale difficile.

En lycée, LEGT et LP, plus de la moitié des personnels de direction estiment que les élèves non suivis étaient précédemment absentéistes (52 % en LEGT et 55 % en LP) ou décrocheurs (51 % et 54 %). Au collège, 42 % considèrent qu'ils étaient précédemment peu motivés et 41 % qu'ils étaient déjà en grande difficulté scolaire. Presque la moitié des CPE mentionnent que les élèves non suivis en LP étaient précédemment peu motivés et/ou absentéistes.

FIGURE 14 • Caractéristiques des élèves non suivis selon les personnels de direction et les CPE, en %



Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics du second degré

Lecture : 29 % des personnels de direction du second degré et 21 % des CPE déclarent que tous ou la plupart des élèves non suivis pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020, vivaient dans une situation familiale difficile.

Source : DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique, 2020.

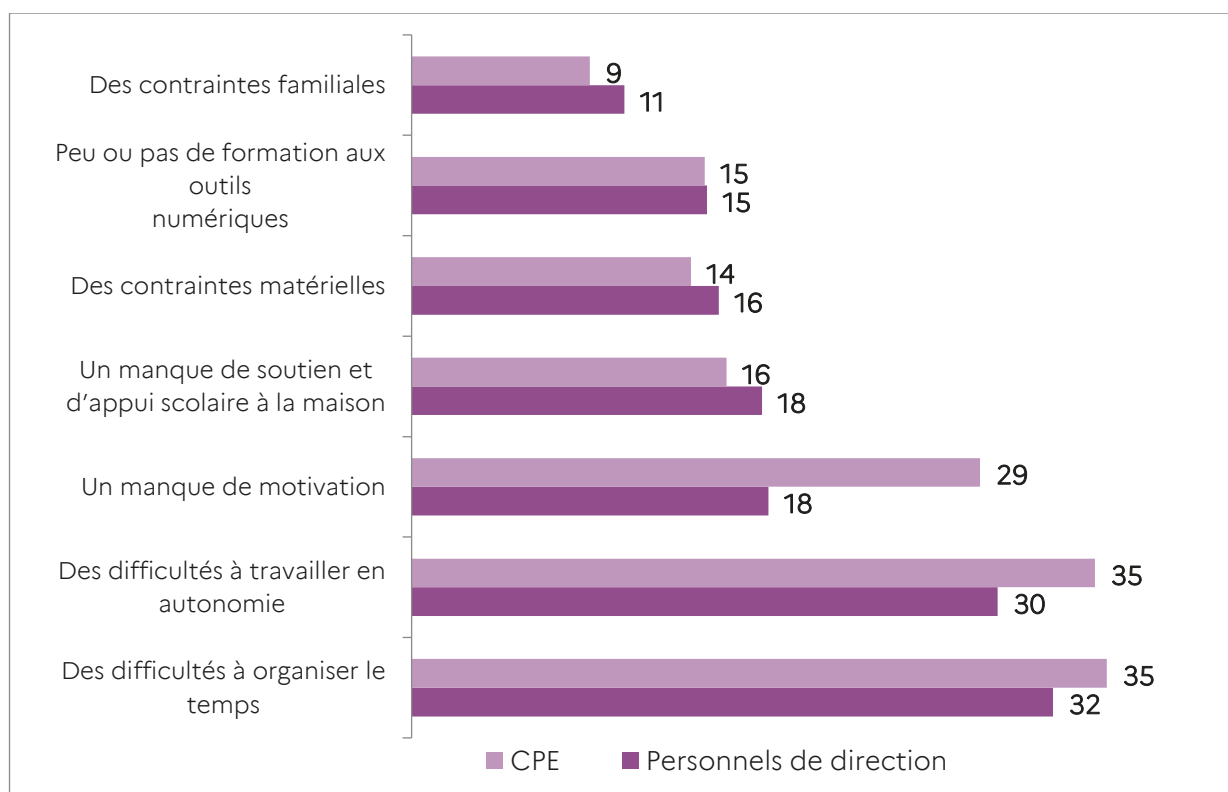
Les élèves ont rencontré des difficultés à organiser leur travail

Outre les difficultés à organiser le temps et à travailler en autonomie, citées par un tiers des personnels de direction et des CPE, le manque de motivation est aussi une difficulté rencontrée par tous ou la plupart des élèves d'après 29 % des CPE et 18 % des personnels de direction (**figure 15**).

Par ailleurs, tous les élèves n'ont pas bénéficié du même soutien parental pour les accompagner dans la mise en œuvre de l'enseignement à distance. 15 % des CPE et 18 % des personnels de direction déclarent que tous leurs élèves ou la plupart ont rencontré des difficultés avec un manque de soutien et d'appui scolaire à la maison. En collèges EP, c'est le cas de 45 % des CPE (8 % hors EP).

Pour 15 % des CPE et des personnels de direction, le manque de compétences numériques des élèves a également constitué un obstacle à leur suivi de l'enseignement à distance. Ils déclarent que tous les élèves ou la plupart ont rencontré des difficultés à cause d'une formation inexistante ou insuffisante à l'utilisation des outils numériques. La proportion est de 39 % des CPE en EP et de 24 % des CPE en LP.

FIGURE 15 • Difficultés rencontrées par les élèves selon les personnels de direction et les CPE, en %



Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics du second degré

Lecture : 32 % des personnels de direction du second degré et 35 % des CPE déclarent que tous ou la plupart des élèves ont rencontré des difficultés à organiser le temps pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Source : DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique, 2020.

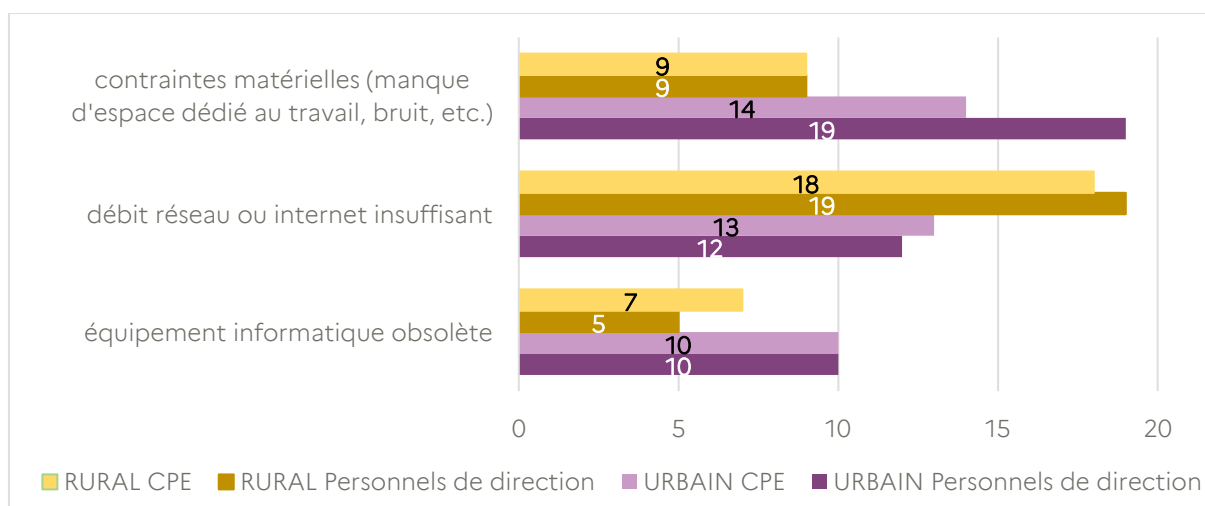
Les CPE ont assuré un travail de liaison entre les enseignants et les élèves pour vérifier l'accessibilité des outils utilisés pour tous les élèves. Seuls 4 % des CPE en lycée et moins de 7 % des CPE en collège ne l'ont pas fait.

10 % des CPE et 8 % des personnels de direction déclarent que tous les élèves ou la plupart ont rencontré des difficultés avec un équipement informatique obsolète. En collège EP, cette proportion passe à 33 % pour les CPE. Il est intéressant de comparer ici les résultats selon le milieu rural ou urbain, la différence est minime mais en faveur du milieu rural où la part d'élèves pour lequel un équipement informatique obsolète a été un obstacle est de 5 % inférieure à celle en milieu urbain d'après les personnels de direction, 3 % d'après les CPE (figure 16).

13 % des CPE et 12 % des personnels de direction déclarent que tous les élèves ou la plupart ont rencontré des difficultés avec un débit réseau ou internet insuffisant (25 % des CPE en collège EP). Sur ce point, c'est en milieu rural qu'ils sont 7 % (personnels de direction) et 6 % (CPE) de plus à avoir rencontré cette difficulté.

14 % des CPE et 16 % des personnels de direction déclarent que tous ou la plupart des élèves ont rencontré des contraintes matérielles : manque d'espace dédié au travail, bruit, etc. Ce taux est nettement supérieur pour les CPE des collèges en EP (41 %). En milieu rural, ils ne sont que 9 % des personnels de direction et de CPE à mentionner ce problème alors que 19 % des personnels de direction et 14 % des CPE le signale en milieu urbain.

FIGURE 16 • Difficultés rencontrées par les élèves selon les personnels de direction et les CPE, en milieu rural ou urbain, en %



Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics du second degré

Source : DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique, 2020.

La communication avec les parents d'élèves a été régulière

41 % des personnels de direction ont communiqué avec les parents d'élèves au moins une fois par semaine, plus souvent au collège (49 % hors EP et 43 % en EP) qu'au lycée (29 % en LEGT et 26 % en LP). Dans l'ensemble, 80 % ont contacté tous les parents pour les informer de manière générale sur les modalités du dispositif de continuité pédagogique ; 64 % ont communiqué avec quelques parents pour répondre à des demandes ou besoins particuliers ; pour les mobiliser dans le suivi du travail de leur enfant, 60 % ont communiqué avec quelques parents et 32 % avec tous ou la plupart des parents.

Près de neuf CPE sur dix sont satisfaits de la communication avec les parents d'élèves. Cependant, des différences existent selon le type d'établissement : les CPE des collèges en EP et des LP sont un peu moins satisfaits. Les CPE des collèges en EP ont pourtant davantage communiqué avec les parents : ils sont 53 % à avoir communiqué au moins une fois par semaine pour 47 % en collège hors EP, 46 % en LP et 45 % en LEGT.

Les CPE ont tout d'abord communiqué avec les parents pour les informer : 55 % en collège et en LP, 45 % en LEGT. Au collège, ils ont aussi communiqué avec tous les parents d'élèves ou la plupart pour répondre à des demandes particulières (43 % en EP et 38 % hors EP) et enfin pour les mobiliser dans le suivi du travail de leur enfant (40 % en EP et 32 % hors EP). Ces deux dernières raisons sont inversées en lycée : 45 % des CPE des lycées ont communiqué avec tous les parents d'élèves ou la plupart d'entre eux pour les mobiliser dans le suivi du travail de leur enfant et 35 % pour répondre à des demandes particulières.

Pour 62 % des personnels de direction et la moitié des CPE, répondre aux préoccupations des parents d'élèves était, de façon importante ou dans une certaine mesure, source de stress.

La mise en œuvre de la continuité pédagogique a eu un impact positif sur ...

... les compétences numériques des élèves et la collaboration entre eux

72 % des personnels de direction estiment que les élèves de leur établissement ont appris de manière assez satisfaisante pendant la période de confinement.

Selon huit CPE et neuf personnels de direction sur dix, la participation des élèves à la mise en œuvre de la continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques et la relation avec les enseignants. En ce qui concerne le travail scolaire des élèves (la quantité de travail, la motivation scolaire et l'autonomie des élèves), les CPE des collèges en EP et des LP d'une part et ceux des collèges hors EP et des LEGT d'autre part, ont les mêmes avis. 76 % des CPE des LEGT estiment que la période pourrait avoir une incidence positive sur la collaboration entre élèves. C'est aussi le cas des deux tiers des CPE des collèges hors EP et des LP ainsi que de 58 % des CPE des collèges en EP. La maturité des élèves vis-à-vis du travail scolaire explique sans doute ce constat.

85 % des personnels de direction considèrent que la participation des élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur le développement de leur autonomie. Seulement 60 % envisagent un impact positif sur le travail personnel et la collaboration entre élèves. Toutefois, il y a une différence selon les établissements, 71 % des personnels de direction en LEGT estiment l'incidence de la crise positive sur la collaboration entre élèves contre 57 % pour ceux en collèges hors EP, 53 % en LP et 52 % en EP.

Enfin, 86 % des personnels de direction estiment que la situation de continuité pédagogique a eu une incidence négative sur la réduction des inégalités entre élèves et pour plus de la moitié d'entre eux sur la motivation scolaire des élèves.

... les compétences numériques des enseignants et la cohésion d'équipe

Au moins neuf personnels de direction sur dix considèrent que la mise en place du dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques par les enseignants (96 %), sur la relation enseignants-élèves (92 %) et sur l'innovation pédagogique des enseignants (89 %). Les trois quarts des personnels de direction considèrent aussi la possibilité d'une incidence positive sur la mutualisation de ressources pédagogiques entre collègues (76 %), le travail de concertation entre collègues (72 %) et la cohésion de l'ensemble de personnels (72 %).

Pour huit CPE sur dix, la relation de l'équipe de vie scolaire avec les parents d'élèves et l'initiative pédagogique des enseignants pourraient s'améliorer suite à la période de confinement.

... le lien avec les familles et la reconnaissance des métiers

88 % des CPE des collèges en EP estiment que la participation des élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait renforcer le lien école-famille. C'est le cas de 82 % des CPE des collèges hors EP, de 74 % de ceux des LP et de 72 % de ceux des LEGT. Au total, plus de huit personnels de direction sur dix estiment que ce dispositif pourrait renforcer le lien école-famille.

Enfin, près de neuf CPE sur dix estiment que la mise en place du dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur la relation enseignants-élèves et la reconnaissance par les familles de l'accompagnement de l'établissement.

Et 95 % des personnels de direction considèrent que la mise en place du dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur la reconnaissance par les familles du travail des enseignants et de l'accompagnement des établissements.

1.5 Le vécu des enseignants

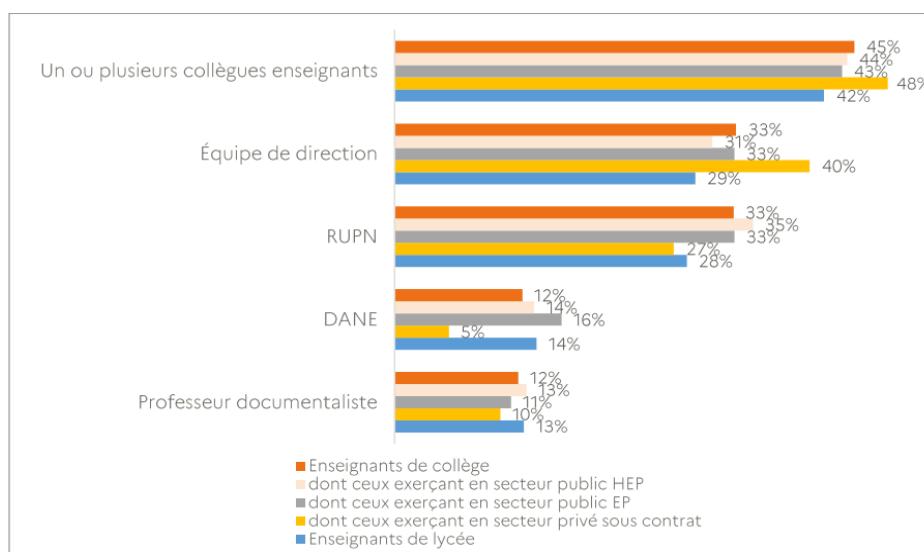
Il était essentiel également de mesurer le vécu de cette période particulière par les personnels. Un dossier intitulé [« Continuité pédagogique de mars à mai 2020 : résultats de l'enquête auprès des enseignants du second degré »](#) a été produit en novembre 2021, venant compléter une Note d'information intitulée [« Le vécu du confinement du printemps 2020 d'après les personnels de direction, les conseillers principaux d'éducation et les inspecteurs du second degré »](#) en juillet 2021.

Les résultats de cette [Note d'information](#) montrent que **dans le second degré public, les personnels de direction, les conseillers principaux d'éducation et les inspecteurs portent un jugement globalement positif sur la gestion de la continuité pédagogique entre mars et mai 2020**. Malgré la fermeture des établissements scolaires, une majorité des personnels de direction et des conseillers principaux d'éducation ont continué à travailler dans leur établissement, que ce dernier soit mobilisé ou non pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Au cours de cette période, **ils ont pu maintenir avec les familles et les élèves un lien essentiel**, mais ont aussi réussi en grande majorité à assurer les conseils de classe et les réunions d'équipe à distance. Ils ont dû faire preuve d'une plus grande autonomie qu'en temps ordinaire et prendre plus d'initiatives. Par ailleurs, **la communication entre les différents acteurs de l'Éducation nationale est considérée comme plutôt satisfaisante**. Dans le cadre des mesures nationales, les directives sont jugées opérationnelles, adaptées et utiles, mais les avis sont plus nuancés quant à leur cohérence et à leur précision.

Le [dossier sur les enseignants du second degré](#) est le résultat de l'exploitation de l'enquête, administrée via un questionnaire en ligne, qui visait à décrire les objectifs et la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, ainsi que les conditions de travail des enseignants pendant cette période particulière. Les réponses des enseignants se rapportent à une classe dite de référence : la classe dans laquelle ils exerçaient la fonction de professeur principal ou, si tel n'était pas le cas, la première classe à laquelle ils faisaient habituellement cours à partir d'un jour de la semaine et d'un horaire définis aléatoirement. Le document présente les principaux résultats de cette enquête. Il s'organise en cinq parties.

La première partie traite des équipements numériques et des ressources qui étaient à la disposition des enseignants durant la période de confinement (**Figure 17**, par exemple). Il en ressort notamment que la quasi-totalité des enseignants a disposé d'un ordinateur connecté à Internet pour la mise en œuvre de l'enseignement à distance, mais que **la qualité insuffisante de leur équipement ou de leur connexion Internet a constitué pour nombre d'entre eux un frein à l'exercice de leurs missions**. Pour plus de la moitié des enseignants, la plupart ou l'ensemble des élèves de leur classe de référence disposaient à leur domicile d'un ordinateur personnel avec une connexion Internet, toutefois **leur manque de compétences numériques a constitué un obstacle à la mise en œuvre de la continuité pédagogique**.

FIGURE 17 • Source de l'aide individuelle sur le plan matériel et technique, selon le type de l'établissement, en %¹



Lecture : 45 % des enseignants de collège déclarent avoir reçu une aide individuelle sur le plan matériel et technique de la part d'un ou plusieurs collègues enseignants dans les tout premiers jours de mise en place du dispositif de continuité pédagogique.

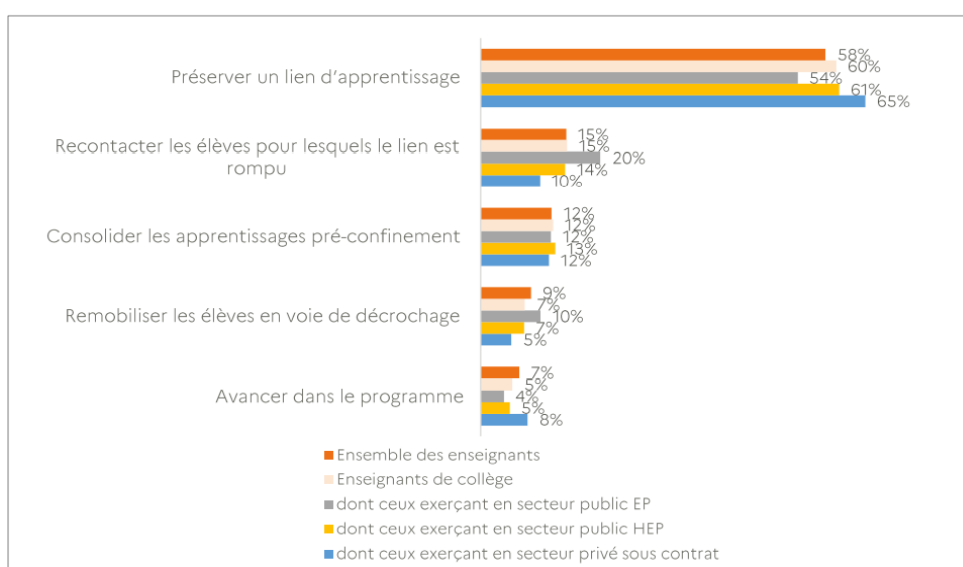
Note : Les moyennes détaillées pour le niveau lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP-MENJS, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants de second degré, 2020.

La deuxième partie de ce document rend compte des objectifs et des priorités des enseignants pendant la période d'enseignement à distance. Pour l'ensemble des enseignants, la priorité dans leur établissement était de préserver un lien d'apprentissage avec les élèves (Figures 18 et 19). De façon générale, la mise en œuvre des objectifs et des priorités prescrites par l'institution étaient une source de stress pour ces derniers durant cette période.

FIGURE 18 • Priorité donnée à la continuité pédagogique dans les établissements, selon l'ensemble des enseignants et ceux de collège, en %



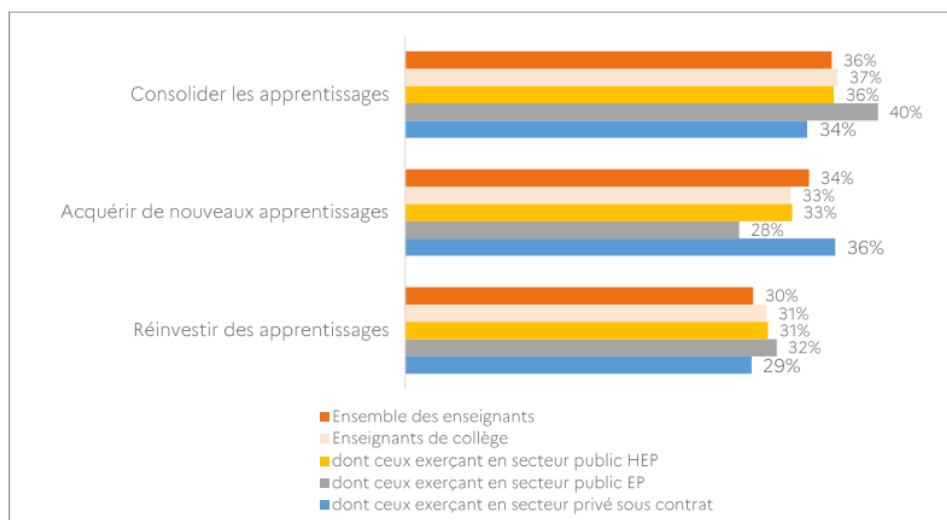
Lecture : 58 % des enseignants déclarent que l'objectif prioritaire dans leur établissement était de préserver un lien d'apprentissage pour les élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants de second degré, 2020.

¹ Dans ce document, le type de travail de l'établissement se décline selon le niveau d'enseignement (collège ou lycée), la voie d'enseignement au lycée (LEGT ou LP), son secteur (public ou privé sous contrat) et son appartenance ou non à l'éducation prioritaire.

FIGURE 19 • Part des activités consacrées aux objectifs suivants, selon le type de l'établissement (ensemble et collège), en %



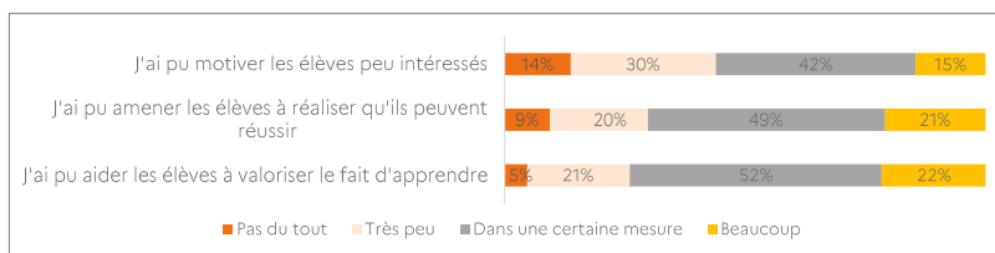
Lecture : Les enseignants de collège du secteur public EP déclarent que 40 % du travail proposé aux élèves a pour objectif de consolider les apprentissages pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants de second degré, 2020.

Dans la troisième partie sont présentées les modalités de communication des enseignants avec les élèves et avec les familles. On y apprend notamment que le temps de travail des enseignants consacré à des tâches de communication durant cette période a doublé par rapport au temps ordinaire et que **la majorité des enseignants déclarent avoir communiqué, à distance, chaque semaine avec leurs élèves**. Que ce soit en direction des élèves ou en direction des familles, ces tâches ont consisté en premier lieu à transmettre les activités pour les élèves et l'information relative aux modalités et aux attendus du dispositif de continuité pédagogique. Les enseignants ont aussi été interrogés à propos de leur sentiment d'efficacité personnelle s'agissant de l'engagement des élèves au cours de la période (**Figure 20**).

FIGURE 20 • Sentiment d'efficacité personnelle des enseignants à l'égard de l'engagement des élèves, en %



Lecture : 14% des enseignants déclarent ne pas du tout être parvenus à motiver les élèves peu intéressés pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants de second degré, 2020.

La quatrième partie présente les méthodes et pratiques mises en œuvre par les enseignants pendant la période d'enseignement à distance. Ils déclarent avoir consacré moins de temps de travail à l'enseignement mais plus de temps à d'autres tâches. Ils rapportent qu'ils **se sont fréquemment et principalement appuyés sur des ressources personnelles ou sur celles de leurs collègues pour mettre au point leurs séances**. Plus de la moitié d'entre eux a eu recours à l'outil de classe virtuelle. Enfin, la plupart a fréquemment veillé à la régularité du travail des élèves.

La cinquième et dernière partie dresse un bilan de la période de mise en œuvre de la continuité pédagogique en s'intéressant à la proportion d'élèves qui ont pu être suivis et au profil de ceux qui n'ont pu être suivis, à la place des pratiques collaboratives entre enseignants pendant cette période et aux perspectives induites par cette période inédite à la fois pour les enseignants, les élèves et les familles.

↳ 2. Le retour en classe et les effets sur les acquis des élèves aux rentrées 2020 et 2021

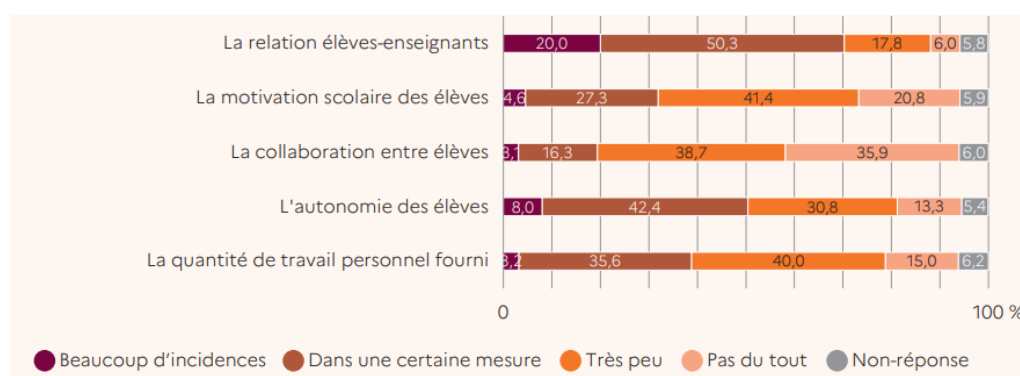
2.1 Les priorités à la rentrée 2020

La Note d'information « [Dispositif d'évaluation des conséquences de la crise sanitaire : le point de vue des directeurs et directrices d'école](#) » parue en janvier 2021 permet de décrire le ressenti des directeurs et directrices d'école du panel des 1 000 écoles DECCS à la rentrée scolaire de septembre 2020.

Un quart des directeurs et directrices d'école estiment que le niveau en lecture et en maîtrise des nombres est plus faible pour tous ou pour la plupart des élèves de CE1 que lors de la rentrée 2019. Mais dans le même temps, près de 20 % d'entre eux estiment que ce niveau est meilleur pour tous ou pour la plupart des élèves de CE1. Ces constats sont plus dégradés pour les écoles appartenant à un réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). **Les priorités à la rentrée sont ainsi d'identifier et de remédier aux difficultés de chacun, mais aussi, particulièrement dans les écoles de REP et de REP+, de rassurer les élèves sur la situation sanitaire.**

Les directeurs et directrices soulignent des incidences positives du confinement dans les relations entre les enseignants et les familles, surtout pour les écoles de REP et de REP+ où la grande majorité d'entre eux affirme que la participation des élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur le lien entre école et famille. Ils identifient également des incidences bénéfiques de la période de confinement en termes d'autonomie et dans le domaine du numérique mais pas sur la motivation et la collaboration entre élèves.

FIGURE 21 • Opinion des directeurs d'école sur les incidences positives du dispositif de continuité pédagogique sur les élèves, en %



Lecture : 41,4 % des directeurs d'école considèrent que le dispositif de continuité pédagogique ne pourrait avoir que très peu d'incidence positive à l'avenir sur la motivation scolaire des élèves.

Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

Source : Enquête « directeurs » sur les conséquences de la crise sanitaire, MENJS-DEPP.

2.2 Les effets sur les acquis des élèves

L'une des questions principales consécutives à la fermeture des écoles et des établissements du second degré au printemps 2020 est bien entendu celle des effets sur les apprentissages des élèves et conséquemment sur leurs acquis.

Sans prétendre mesurer l'ensemble des acquis des élèves, les évaluations nationales exhaustives, passées par les élèves de CP, de CE1, de sixième et de seconde, s'avèrent être une source précieuse pour évaluer l'évolution des performances des élèves dans certains domaines du français et des mathématiques.

2.2.1 Une première mesure en CP, CE1 et 6^e en septembre 2020 : comparaison avec les résultats observés en septembre 2019

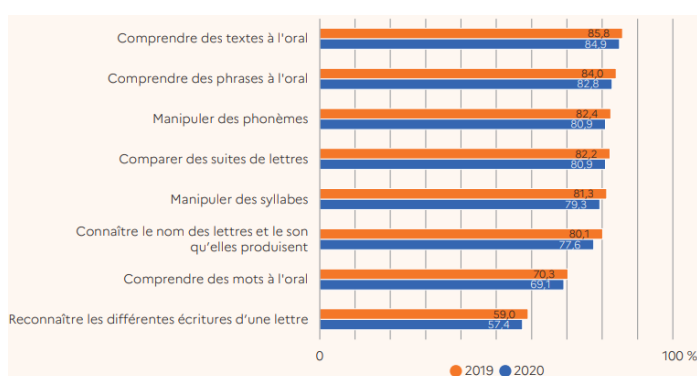
Des évaluations exhaustives en CP et CE1 sont en place depuis septembre 2018. Leur organisation en septembre 2020 a donc permis de disposer d'une photographie précieuse des acquis des élèves de CP (scolarisés en grande section de maternelle au moment du confinement du printemps 2020) et de CE1 (scolarisés, eux, en CP à cette période).

Les résultats ont fait l'objet d'une Note d'information en janvier 2021, intitulée [« Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation »](#).

En début de CP, on observe une légère baisse de la part des élèves ayant une maîtrise satisfaisante, quel que soit le domaine évalué par rapport à 2019 (Figure 22 pour une illustration de l'évolution en français). Dans l'ensemble, les baisses les plus fortes en français comme en mathématiques, correspondent à des domaines travaillés en fin de grande section de maternelle.

En début de CE1, la baisse est plus marquée en français qu'en mathématiques, en particulier dans les domaines de la lecture et de l'écriture (Figure 23 pour une illustration de l'évolution en français). Ces évolutions s'accompagnent, en CP comme en CE1, d'une hausse des écarts des performances entre les élèves de l'éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire, contrairement à la stabilité observée en 2019 en CP et à la baisse observée en 2019 en CE1.

FIGURE 22 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante selon le domaine évalué en français en début de CP, en %

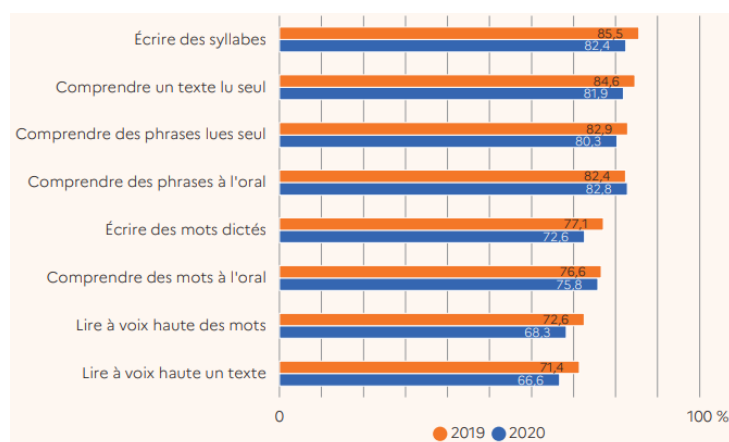


Lecture : En début de CP, en 2020, 79,3 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Manipuler des syllabes ».

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1.

FIGURE 23 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante selon le domaine évalué en français en début de CE1, en %



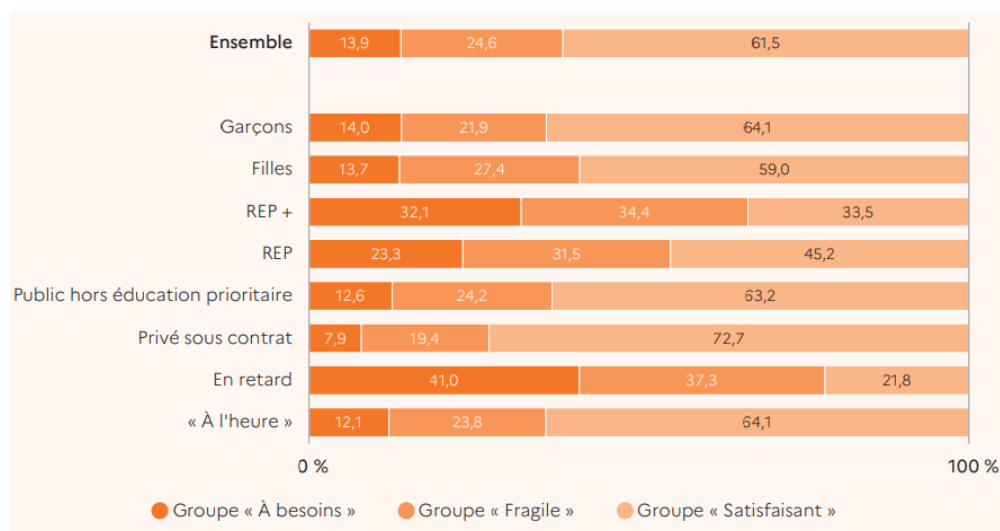
Lecture : En début de CE1, en 2020, 82,4 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Écrire des syllabes ».

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1.

En septembre 2020, l'ensemble des élèves de sixième ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique pour la quatrième année consécutive. L'évaluation a eu lieu après l'épisode du confinement de mars à avril 2020. Dans la Note d'information parue en janvier 2021 et intitulée [« 800 000 élèves évalués en début de sixième en 2020 : des performances en hausse, mais toujours contrastées selon les caractéristiques des élèves et des établissements »](#), on constate une **amélioration des résultats**, en français comme en mathématiques, par rapport à 2019. Les performances restent très variables selon le profil social des collèges (**Figure 24**).

FIGURE 24 • Répartition des élèves dans les groupes au test spécifique de mathématiques, en %



Lecture : La proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en mathématiques est de 61,5 %.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : Évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2020, MENJS-DEPP.

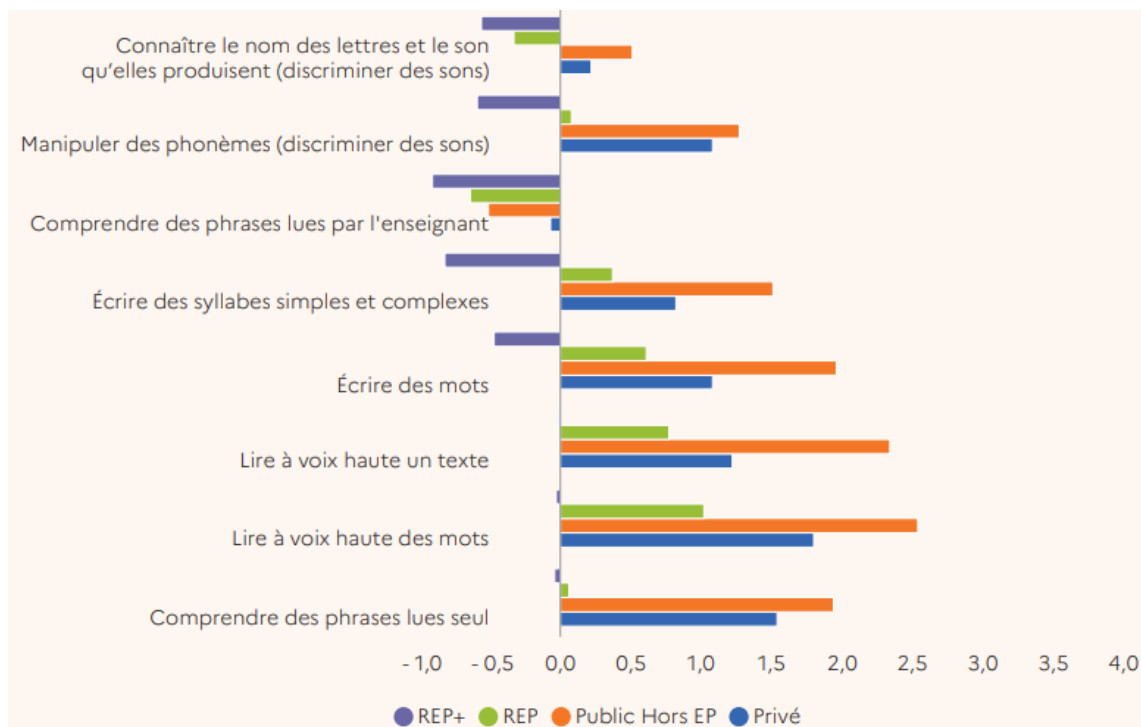
2.2.2 Une seconde mesure à mi- CP en janvier 2021 : comparaison avec les résultats observés en janvier 2020

Après le constat d'une légère baisse des résultats des élèves de CP en septembre 2020, les résultats des évaluations point d'étape à mi- CP en janvier 2021 étaient attendus afin de pouvoir mesurer les effets de la mobilisation de l'école au cours des premiers mois de l'année scolaire.

La note d'information intitulée « [Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021](#) » et parue en juin 2021 a montré qu'à la différence de ce que l'on observait en début de CP 2020 par rapport au début de CP 2019, on ne constate pas de baisse entre mi- CP 2020 et mi- CP 2021. Il y a même une amélioration des résultats en mathématiques quel que soit le secteur. En français, l'amélioration concerne le public hors éducation prioritaire, le privé et les REP. Mais, par rapport à 2020, on observe une augmentation des écarts entre le secteur public hors éducation prioritaire (EP) et le secteur public relevant de l'éducation prioritaire, surtout en français (Figures 25 et 20). Cette augmentation des écarts était déjà visible en début de CP.

Cependant, comme l'année précédente et de façon plus marquée, les écarts entre le public hors EP et le public en EP diminuent entre début de CP et mi- CP. Mais cela ne permet toutefois pas de retrouver les écarts de mi- CP 2020, en raison de l'augmentation des écarts observée en début de CP 2020 par rapport à 2019.

FIGURE 25 • Évolution des proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en français à mi- CP entre 2020 et 2021, selon le secteur de scolarisation, en points de pourcentage

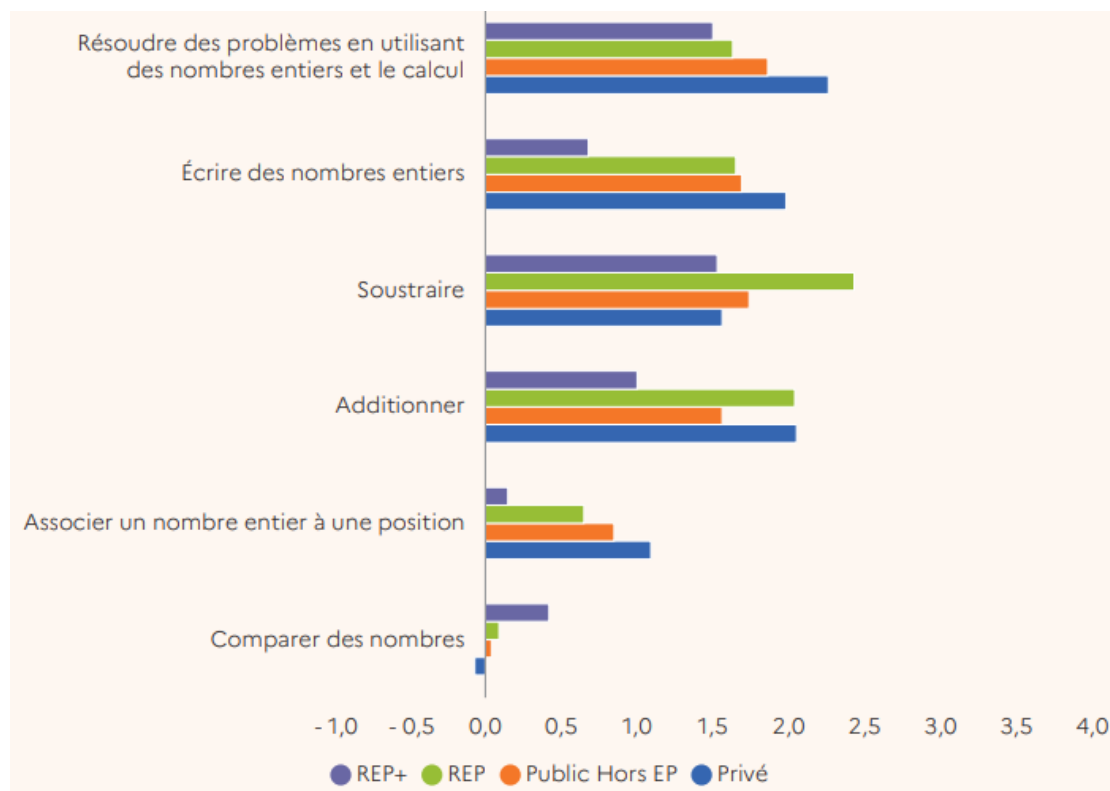


Lecture : À mi-CP, la proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en écriture de mots a augmenté de 2 points dans le secteur public hors EP entre 2020 et 2021. Elle a baissé de 0,5 point en REP+.

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP-MENJS, Point d'étape CP.

FIGURE 26 • Évolution des proportions d’élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en mathématiques à mi-CP entre 2020 et 2021, selon le secteur de scolarisation, en points de pourcentage



Lecture : À mi-CP, la proportion d’élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Additionner » a augmenté de 1,6 point dans le secteur public hors EP entre 2020 et 2021.

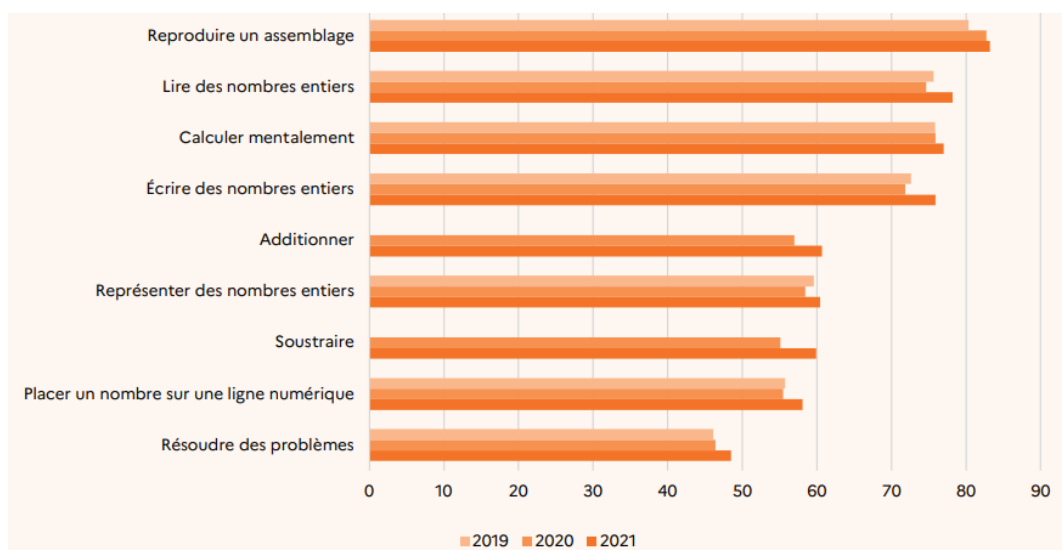
Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP-MENJS, Point d’étape CP.

2.2.3 Une troisième mesure à l’entrée en CP et CE1 en septembre 2021 : comparaison avec les résultats observés en septembre 2019 et 2020

À la rentrée 2021, les évaluations exhaustives permettaient d’observer l’évolution des acquis des élèves entrés en CP en 2020 et désormais scolarisés en CE1, ainsi que celle de ceux scolarisés en moyenne section de maternelle en mai 2020 et désormais élèves de CP. Dans la Note d’information intitulée « [Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021](#) » et parue en janvier 2022, on observe, en début de CP comme en début de CE1, une augmentation de la part des élèves ayant une maîtrise satisfaisante, quel que soit le domaine évalué par rapport à 2020. **Les résultats des élèves reviennent au niveau de 2019, voire le dépassent (Figure 27 pour une illustration en mathématiques en début de CE1).**

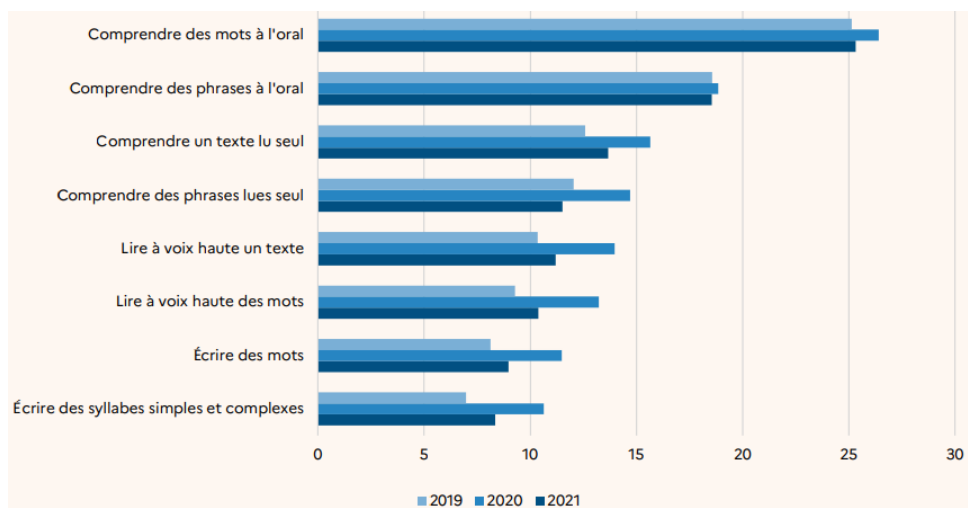
FIGURE 27 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante selon le domaine évalué en mathématiques en début de CE1, en %



Lecture : En début de CE1, en 2021, 48,5 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Résoudre des problèmes ».
Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP-CE1.

Entre 2020 et 2021, ces évolutions s'accompagnent, notamment en CE1, d'une baisse des écarts des performances entre les élèves de l'éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire, contrairement à la hausse observée en 2020 (Figure 28 pour une illustration en français en CE1).

FIGURE 28 • Écarts de performances dans les domaines comparables en français en CE1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en points de pourcentage



Lecture : En 2020, dans le domaine « Lire à voix haute des mots », en début de CE1, l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 13,2 points de pourcentage. En 2021, cet écart est de 10,4 points.
Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP-CE1.

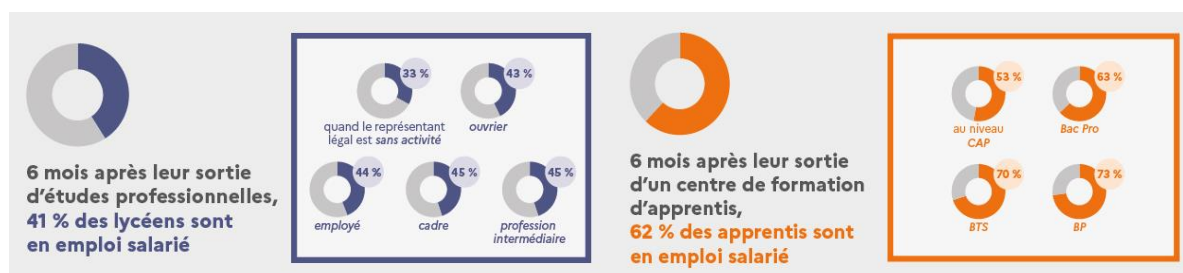
3. Les effets sur l'insertion professionnelle des lycéens et apprentis

Le dispositif Inserjeunes permet de répondre à la question essentielle de l'impact de la crise sanitaire sur l'insertion des lycéens et apprentis des formations professionnelles. En effet, les données collectées avant la crise sanitaire permettent de disposer d'un point de comparaison précieux.

3.1 La situation des lycéens et apprentis des formations professionnelles six mois après leur sortie de formation en juillet 2019 : une photographie avant la crise sanitaire

Deux Notes d'information parues en février 2021, « [Six mois après leur sortie en 2019 du système éducatif, 41 % des lycéens professionnels sont en emploi salarié](#) » et « [Six mois après leur sortie en 2019 du système éducatif, 62 % des apprentis de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié](#) », permettaient de mesurer l'insertion des jeunes sortis de formation avant la crise sanitaire.

Parmi les lycéens du public et du privé sous contrat inscrits en dernière année d'un cycle d'études professionnelles en 2018-2019, de niveau CAP à BTS un sur deux (46%) était toujours en formation l'année scolaire suivante. 41% de ceux qui étaient sortis du système scolaire étaient en emploi salarié six mois après LEUR sortie. Parmi les apprentis inscrits en dernière année d'un cycle d'études professionnelles en 2018-2019, de niveau CAP à BTS, un sur trois était toujours en formation l'année scolaire suivante. 62 % de ceux qui étaient sortis du système scolaire étaient en emploi salarié en France six mois après leur sortie. De manière générale, plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes.

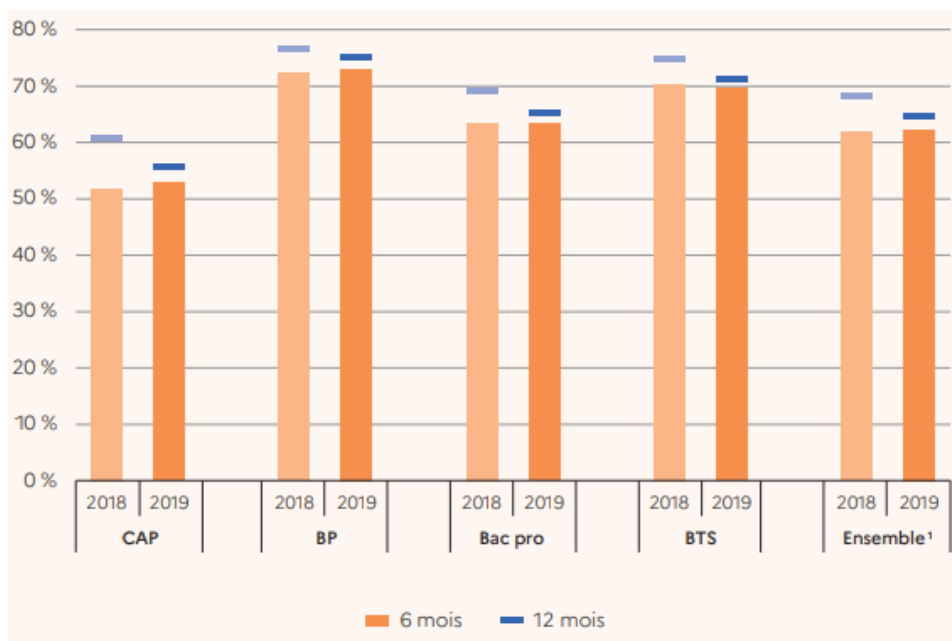


3.2 La situation des lycéens et apprentis des formations professionnelles douze mois après leur sortie de formation en juillet 2019 : une description de la situation en juillet 2020 au sortir du premier confinement

En juillet 2020, un an après leur sortie d'études, l'insertion professionnelle des jeunes apprentis et lycéens professionnels de niveau CAP à BTS s'est améliorée par rapport à leur situation à 6 mois, en janvier 2020, avec une hausse du taux d'emploi de 3 points, similaire pour les jeunes apprentis et pour les lycéens professionnels. Cependant, du fait de la crise sanitaire en 2020, l'amélioration de l'insertion entre 6 et 12 mois est moindre que pour la génération précédente, sortie en 2018, et ce à tous les niveaux de formation (Figure 29).

La hausse globale du taux d'emploi par rapport à l'insertion à 6 mois était alors de 6 points pour les apprentis et de 8 points pour les lycéens professionnels. Pour certains groupes de spécialités, notamment de secrétariat, communication et information, dont une partie des formations est liée au spectacle, les taux d'emploi ont diminué entre 6 et 12 mois. À l'inverse, dans les spécialités « services aux personnes » (santé, social), l'emploi a plus fortement progressé qu'en moyenne, pour les lycéens (+ 6 points).

FIGURE 29 • Taux d'emploi à 6 et 12 mois pour les apprentis sortant d'études en 2018 et 2019, selon le niveau de formation, en %



1. Y compris autres titres.

Lecture : Parmi les apprentis sortant du système scolaire en 2019, 65 % sont en emploi en juillet 2020, un an après leur sortie de formation. Ce taux d'emploi à 12 mois a augmenté de 3 points par rapport à celui à 6 mois. Ce gain était de 6 points pour les sortants en 2018.

Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). Sortants en 2018 et sortants en 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA du niveau CAP à BTS, 6 mois et 12 mois après la fin des études.

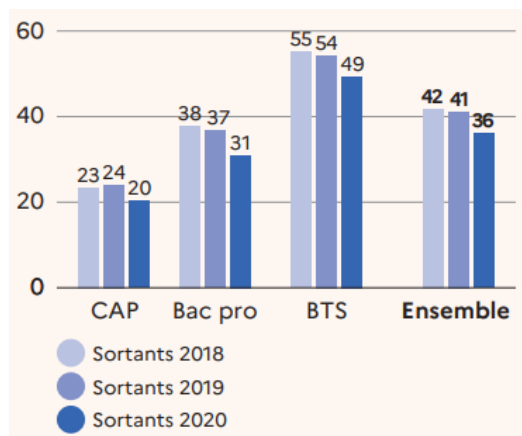
Source : DARES, DEPP, Inserjeunes.

3.3 La situation des lycéens et apprentis des formations professionnelles six mois après leur sortie de formation en juillet 2020 : une mesure des effets immédiats de la crise en janvier 2021

L'analyse de l'insertion professionnelle des lycéens et apprentis du niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie du système éducatif en 2020 permet de mesurer l'effet immédiat de la crise du printemps 2020 sur les jeunes fraîchement diplômés.

La Note d'information intitulée [« Insertion professionnelle des lycéens du niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie du système éducatif en 2020 : 36 % sont en emploi salarié en janvier 2021 »](#) et parue en décembre 2021 montre que parmi les lycéens du public et du privé sous contrat, inscrits en dernière année d'un cycle d'études professionnelles en 2019-2020, de niveau CAP à BTS, un sur deux (49 %) est toujours en formation l'année suivante, soit 3 points de plus que la génération précédente inscrite en 2018-2019. Parmi ceux ne poursuivant pas d'études, 36 % de ceux qui sont sortis du système scolaire en 2020 sont en emploi salarié en France en janvier 2021, soit six mois après leur sortie (**Figure 30**). Dans le contexte de crise sanitaire, le taux d'emploi à six mois diminue de 5 points par rapport à la génération sortie en 2019. En janvier 2021, les jeunes sortant d'une formation relevant des spécialités « hôtellerie, restauration, tourisme » ou « coiffure esthétique » ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire.

FIGURE 30 • Taux d'emploi à 6 mois selon la classe de sortie, en %



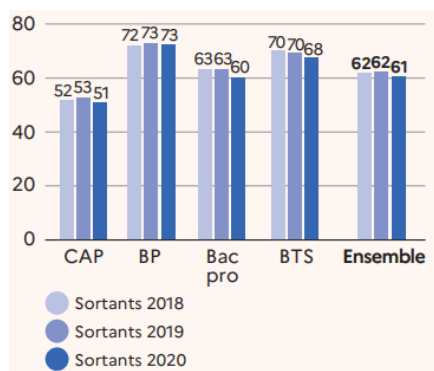
Lecture : 36 % des lycéens sortants en 2020 sont en emploi salarié en janvier 2021, 6 mois après leur sortie du système scolaire contre 41 % pour la génération sortie un an avant.

Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). Sortants en 2018, 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

La Note d'information intitulée « [Insertion professionnelle des apprentis du niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie du système éducatif en 2020 : 61 % sont en emploi salarié en janvier 2021](#) » et également parue en décembre 2021 montre que parmi les apprentis de niveau CAP à BTS en dernière année d'un cycle d'études professionnelles en 2019-2020, 38 % sont toujours en formation l'année scolaire suivante. Cette proportion est en hausse de 4 points par rapport à la génération précédente inscrite en 2018-2019. Parmi ceux qui ne poursuivent pas d'études, 61 % sont en emploi salarié en France en janvier 2021, soit six mois après leur sortie (- 1 point par rapport à la génération sortie un an avant, **Figure 31**). Les effets de la situation sanitaire sur le marché du travail et les aides exceptionnelles pour le recrutement d'apprentis ont pu favoriser la poursuite d'études en apprentissage au détriment d'une sortie du système éducatif et d'une insertion par l'emploi. **L'entrée** dans la vie active est plus difficile dans les secteurs les plus touchés par les restrictions sanitaires (restauration, hôtellerie, etc.).

FIGURE 31 • Taux d'emploi des apprentis à 6 mois selon le diplôme préparé, en %



Lecture : 61 % des apprentis sortants en 2020 sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie du système scolaire.

Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). Sortants en 2018, 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 mois après la fin des études.

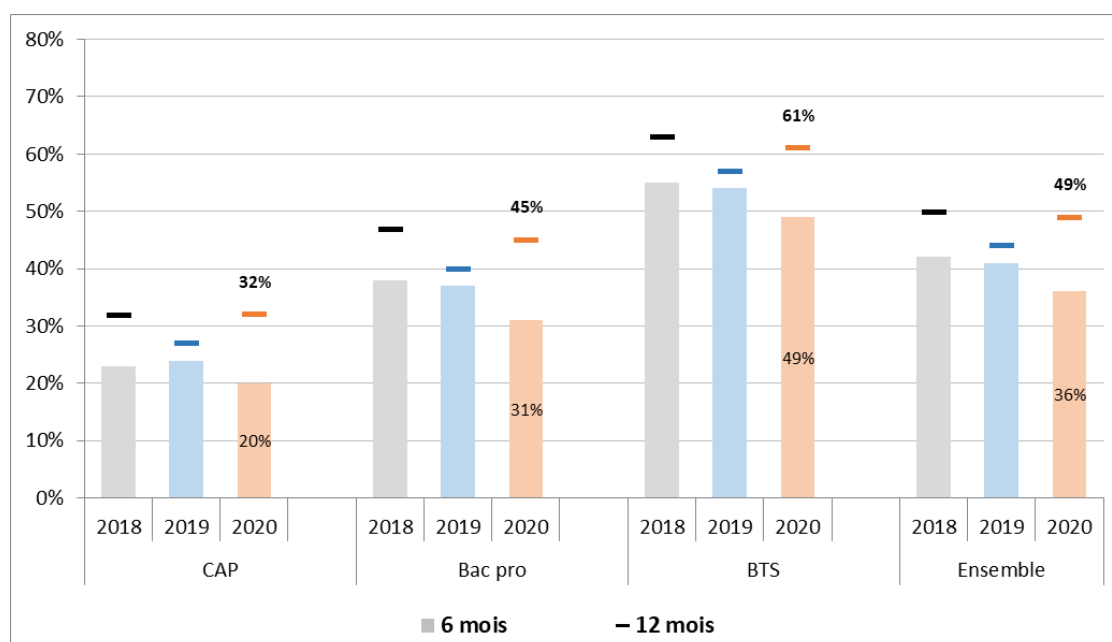
Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

3.4 La situation des lycéens et apprentis des formations professionnelles douze mois après leur sortie de formation en juillet 2020 : une description de la situation en juillet 2021 au sortir de la crise

La note d'information « [L'emploi salarié des lycéens professionnels et des apprentis un an après leur sortie du système éducatif en 2020. Une insertion professionnelle comparable à celle observée avant la crise sanitaire](#) », parue en juillet 2021, montre qu'un an après leur sortie d'études, l'insertion professionnelle des apprentis et lycéens professionnels de niveau CAP à BTS s'est nettement améliorée par rapport à leur situation en janvier 2021, avec une hausse du taux d'emploi de 8 points pour les apprentis et de 13 points pour les lycéens professionnels. La part des jeunes en emploi un an après la sortie d'études dépasse largement celle de la génération précédente, et est comparable à celle des apprentis et lycéens professionnels sortis de formation à l'été 2018.

FIGURE 32 • Pour les lycéens sortant d'études en 2020, l'insertion à 12 mois approche le niveau de la génération 2018 non touchée par la crise

Taux d'emploi à 6 et 12 mois pour les lycéens professionnels sortant d'études en 2018, 2019 et 2020, selon le diplôme préparé (en %)



(1) y compris autres certifications

Lecture : parmi les apprentis sortant d'une dernière année de formation professionnelle en CFA en 2020, 69 % sont en emploi en juillet 2021, un an après leur sortie de formation. Ce taux d'emploi à 12 mois a augmenté de 8 points par rapport à celui à 6 mois. Le gain était de 3 points pour les sortants en 2019.

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte). Sortants en 2018, 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA du niveau CAP à BTS, 6 mois et 12 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes

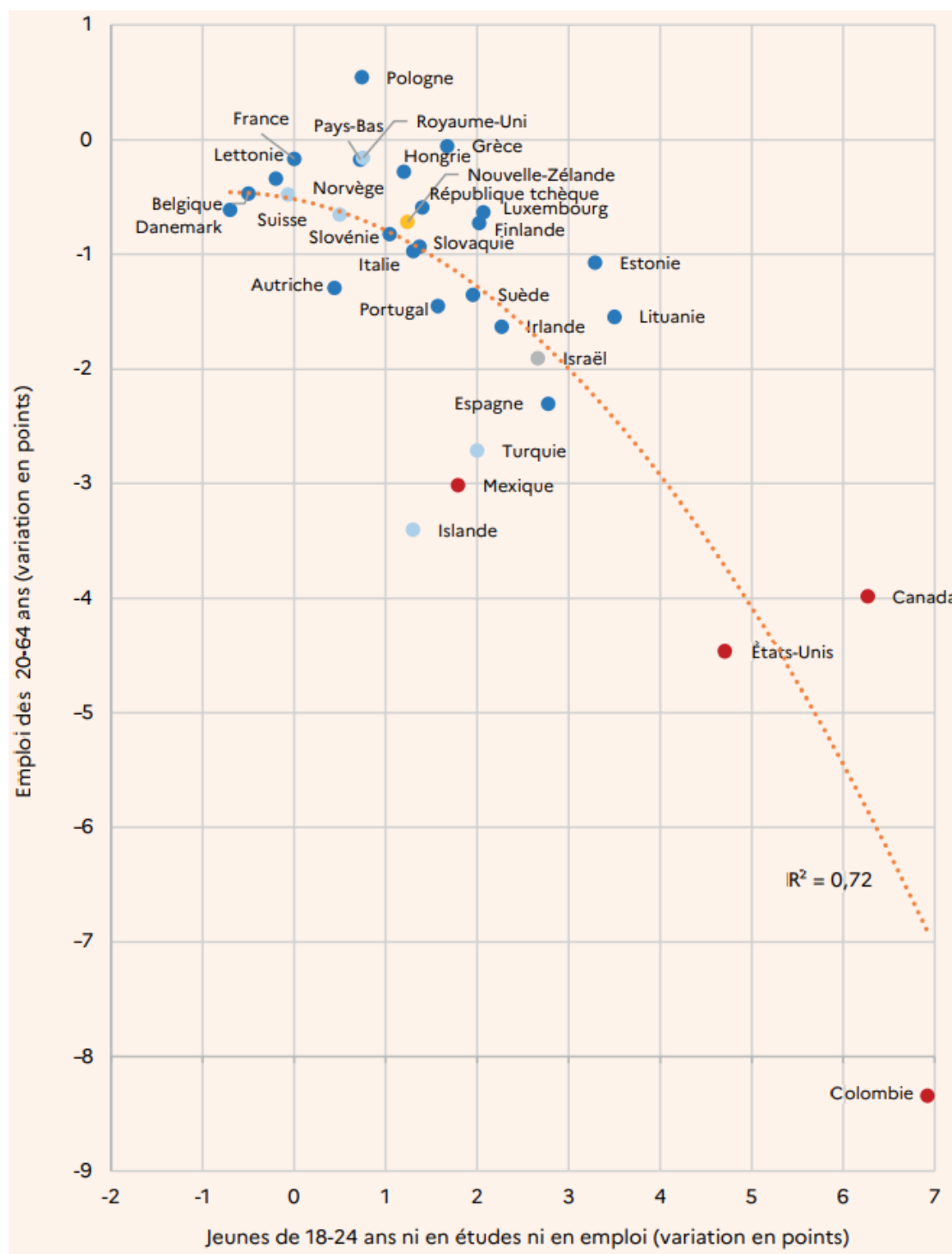
Pour compléter ces constats nationaux, il est intéressant de disposer d'éléments de comparaison internationale. C'est ce que permettent les travaux présentés dans la Note d'information intitulée « [Effets de la crise sanitaire sur les études et l'emploi des jeunes de 18 à 24 ans en 2020, en France et dans les pays de l'OCDE](#) » et publiée en décembre 2021.

En 2020, la part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en études et n'occupent pas d'emploi est stable par rapport à 2019 en France et dans plusieurs pays européens. En revanche, cette part augmente fortement en Amérique du Nord. Les pays où la part de jeunes ni en études ni en emploi sont en forte hausse sont ceux où les taux d'emploi de l'ensemble des 20-64 ans chutent (**Figure 33**). Les mesures de maintien dans l'emploi, telles que l'activité partielle pratiquée par de nombreux pays européens, dont la France, ainsi que des mesures spécifiques aux jeunes semblent avoir atténué, en 2020, le choc de la crise sanitaire sur le marché du travail.

En France, les jeunes de 18-24 ans ont moins souvent été en emploi en 2020 qu'en 2019 mais ont été plus nombreux en études. Ces derniers ont eu moins de possibilités de financer leurs études au moyen de « petits boulots » ou d'accomplir le stage de fin d'études et la mobilité internationale prévus.

En 2020, un à quatre ans après la fin des études, 28 % des peu diplômés occupaient un emploi (29 % en 2019) contre 82 % des diplômés de l'enseignement supérieur long, souvent en travaillant au moins partiellement à domicile, et 68 % des jeunes en moyenne.

FIGURE 33 • Variations 2019-2020 des parts de jeunes de 18-24 ans ni en études ni en emploi et des taux d'emploi des 20-64 ans (OCDE)



Source : OCDE et Eurostat, à partir des enquêtes sur les forces de travail – Traitements DEPP.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Notes d'information et documents de travail

- « Crise sanitaire de 2020 et continuité pédagogique : les élèves ont appris de manière satisfaisante », [NI 20.26](#)
- « Confinement : un investissement scolaire important des élèves du second degré, essentiellement différencié selon leur niveau scolaire », [NI 20.42](#)
- « Dispositif d'évaluation des conséquences de la crise sanitaire : comment les élèves ont-ils vécu le confinement de mars-avril 2020 ? », [NI 21.19](#)
- « Le vécu du confinement du printemps 2020 d'après les personnels de direction, les conseillers principaux d'éducation et les inspecteurs du second degré », [NI 21.33](#)
- « Dispositif d'évaluation des conséquences de la crise sanitaire : le point de vue des directeurs et directrices d'école », [NI 21.04](#)
- « Confinement et fermeture des écoles au printemps 2020 : le vécu des familles d'enfants scolarisés en CP et en CE1 », [NI 22.03](#)
- « Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation », [NI 21.02](#)
- « Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021 », [NI 21.29](#)
- « Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 », [NI 22.01](#)
- « 800 000 élèves évalués en début de sixième en 2020 : des performances en hausse, mais toujours contrastées selon les caractéristiques des élèves et des établissements », [NI 21.03](#)
- « Six mois après leur sortie en 2019 du système éducatif, 41 % des lycéens professionnels sont en emploi salarié », [NI 21.06](#)
- « Six mois après leur sortie en 2019 du système éducatif, 62 % des apprentis de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié », [NI 21.07](#)
- « En juillet 2020, un an après leur sortie d'études, l'insertion professionnelle des jeunes apprentis et lycéens professionnels de niveau CAP à BTS s'est améliorée par rapport à leur situation à 6 mois, en janvier 2020, avec une hausse du taux d'emploi de 3 points, similaire pour les jeunes apprentis et pour les lycéens professionnels », [NI 21.04](#)
- « Insertion professionnelle des lycéens du niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie du système éducatif en 2020 : 36 % sont en emploi salarié en janvier 2021 », [NI 21.42](#)
- « Insertion professionnelle des apprentis du niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie du système éducatif en 2020 : 61 % sont en emploi salarié en janvier 2021 », [NI 21.43](#)
- « Effets de la crise sanitaire sur les études et l'emploi des jeunes de 18 à 24 ans en 2020, en France et dans les pays de l'OCDE », [NI 21.44](#)
- « L'emploi salarié des lycéens professionnels et des apprentis un an après leur sortie du système éducatif en 2020. Une insertion professionnelle comparable à celle observée avant la crise sanitaire », [NI 22.06](#)

- « Continuité pédagogique - période de mars à mai 2020 - Enquêtes de la DEPP auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale - Premiers résultats », [Document de travail n° 2020-E03](#), juillet 2020.
- « Pendant le confinement, c'est avant tout le niveau scolaire des élèves du second degré qui a pesé sur le vécu de la continuité pédagogique », [Document de travail 2020-E06](#), décembre 2020.
- « Continuité pédagogique de mars à mai 2020 : résultats de l'enquête auprès des enseignants du second degré », [Document de travail 2021-E05](#), novembre 2021.

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr